BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

J.-N. JUTRAS,
Administrateur

22ème Année PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 26 octobre 1932 No 35

Le Maître du Monde

Crise passagère ou présage de décadence, de tristes et graves événements touchant la religion se déroulent aujourd'hui chez plusieurs nations. Après le communisme sans-Dieu de la Russie, après la persécution des catholiques et l'expulsion des prêtres au Mexique, nous voyons l'Espagne spolier l'Eglise et entraver, par des moyens soi-disant légaux, l'oeuvre de la rédemption auprès des âmes.

Malheureux pays, jadis si grand et si religieux ! L'Espagne, à qui la chrétienté doit tant de ses plus belles figures: Thérèse d'Avila, Ignace de Loyola, François Xavier......L'Espagne, à qui, en un sens, le monde doit la découverte de l'Amérique dont elle a civilisé et christianisé une bonne partie. L'Espagne des rois très chrétiens aurait pu, à l'instar du Portugal, substituer à son glorieux régime monarchique la forme républicaine, et tout de même rester fidèle à sa foi. Elle ne l'a pas voulu. Ou, du moins, les éléments qui ont capté le pouvoir séculier prétendent gouverner à l'exclusion de *"Celui qui à chaque nation a préposé un chef"* (Eccl., XXII, 14)

La méthode d'après laquelle procèdent là-bas les suppôts (conscients ou inconscients) du prince des ténèbres, n'a rien d'original ou de nouveau. C'est la mise à exécution des mêmes anciens complots tramés dans l'ombre. Sous prétexte de séparation de l'Eglise et de l'Etat (ce qui, d'ailleurs, au sens chrétien est un principe faux), le gouvernement espagnol met sacrilègement la main sur tous les biens appartenant à l'Eglise et consacrés au culte. Il s'empare de toutes ses cathédrales, églises et propriétés foncières, de tous les objets d'art et de prix dont l'esprit de foi et le génie chrétien avaient orné les sanctuaires catholiques. Sous le couvert de l'égalité religieuse devant la loi, on ne laisse à l'Eglise que le droit d'utiliser les immeubles strictement nécessaires, sur quoi le gouvernement se portera lui-même juge; ces immeubles seront considérés propriété de l'Etat (bien que leur entretien reste aux frais de l'Eglise) et les cérémonies religieuses devront y être confinées. On reconnaît, cependant, aux autorités ecclésiastiques le droit de nommer les évêques et les curés, mais aucun prêtre non-espagnol ne pourra exercer le ministère en Espagne. De plus, l'Etat menace d'intervenir dans le cas où, à son jugement (!), des doctrines seraient enseignées qui mettraient le salut de la république en danger. Pour une communauté religieuse, pareil délit sonnerait le tocsin de la dissolution. On sait, d'ailleurs, que la Société de Jésus est dissoute en Espagne, bien qu'elle n'ait jamais trahi son pays d'origine et que personne n'ait fait plus qu'elle pour le bien et la gloire de la péninsule. On sait aussi, par l'exemple d'autres nations, que, lorsque les ennemis de la foi catholique ont juré d'étouffer la voix du clergé, ils frappent d'abord les ordres religieux. Mais ce que les persécuteurs espagnols semblent ou font mine d'ignorer, c'est que l'Eglise s'accommode très bien de toute forme de gouvernement (monarchie ou république); il lui suffit que la loi et son application respectent le droit et la religion. Un gouvernement, quel qu'il soit, qui adhère à ces principes primordiaux et intangibles, n'a pas à entreprendre de morigéner les ordres religieux; car, si un de leurs membres venait à lui manquer de loyauté, le Souverain Pontife ne tarderait pas à le rappeler à la soumission. Les Papes et les évêques nous ont toujours enseigné que l'autorité civile, aussi bien que l'autorité regligieuse, est de source divine. C'est ailleurs qu'il faut chercher la racine des difficultés espagnoles.

000

Laissant de côté l'inspiration diabolique, les suggestions de l'être éternellement maudit qui rôde autour des nations comme des individus et cherche qui il pourra dévorer; laissant également de côté les motifs personnels qui priment toute autre considération chez certains individus; d'où vient tant d'aberration chez les politiciens espagnols qui ont grandi à l'ombre des clochers catholiques et ne peuvent ignorer les hauts sentiments et les bienfaits de notre sainte religion ? D'où vient que ces intelligences qui ont eu assez de ruse pour renverser la monarchie et s'installer à sa place, ne voient pas que l'Eglise est le plus robuste pilier de l'Etat ? C'est qu'ils ne comprennent pas les premiers principes d'ordre et de gouvernement, parce qu'ils n'ont pas saisi celui d'autorité.

Pour eux, comme pour J.-J. Rousseau et tant d'autres après lui, le gouvernement des sociétés humaines se fait de droit indépendamment de l'autorité divine. Pour eux, la loi n'est autre chose que le désir qu'exprime la collectivité ou ce que ,par persuasion, ruse ou crainte, on réussit à imposer au peuple. Pour eux, l'homme qui gouverne un Etat n'a de supérieur que ses inférieurs, ses sujets, ses électeurs. Et, ceux-ci, on peut les assujétir ou les dominer pour un temps: à d'autres ensuite la plateforme et la tribune. Mais c'est là une erreur grave et désastreuse.

Autorité vient du latin *"auctor"* (auteur), et l'auteur de toutes choses c'est Dieu. Aussi, le Seigneur l'affirme-t-il vigoureusement et catégoriquement en maints endroits de la Ste Ecriture. *"C'est moi qui ai fait la terre, et qui ai créé l'homme sur elle; mes mains ont étendu les cieux, et j'ai imposé des lois à toute leur milice"* (Is.XLV, 12.)

C'est donc de l'autorité divine que découle de droit toute autorité humaine: tant civile qu'ecclésiastique. Rompre avec Dieu, c'est pour tout détenteur de pouvoir, outrepasser et perdre son autorité; puisque celle-ci n'est qu'une délégation divine. *"C'est par moi que règnent les rois, que les princes commandent, que les puissants rendent la justice."* (Sap., VI, 4)

Exclure Dieu du gouvernement des hommes, lui le pivot de l'ordre social, c'est les vouer à l'anarchie ou la tyrannie. L'anarchie est contre nature, instable et destructive. Ainsi en est-il de la tyrannie. Et un code législatif purement laïque, c'est-à-dire faisant abstraction de l'autorité et du droit divins, en rejetant le surnaturel prépare au pays, outre la perte des âmes, une série d'insubordinations qui finiront par la révolte et tous ses désastres. La paix exige la soumission, qui ne va pas longtemps sans l'acceptation — de part et d'autre — de la Divinité.

A moins qu'elle ne se ressaisisse, l'Espagne gémira bientôt sous le poids des malheurs et des atrocités qui ont accablé et ravili le Mexique et la Russie.

000

Dimanche prochain, la Ste Eglise célèbre la fête du Christ-Roi. Nous demanderons au Sauveur, qui porte entre autres noms chéris des chrétiens celui de *"Pacifique"*, qu'il continue à régner dans le coeur des Canadiens, qu'il éloigne de notre belle patrie les dissensions religieuses, qu'il maintienne et affermisse notre foi et notre espoir en sa loi. Nous demandrons au *"Chef de toutes les nations"* que notre électorat soit toujours assez éclairé pour élever au pouvoir des hommes qui sachent l'honorer publiquement et comprennent combien leurs fonctions sont ennoblies, et non pas abaissées, par l'autorité qui plane au-dessus de toute puissance humaine. Nous réciterons avec ferveur l'hymne que la Ste Eglise a choisie pour les vêpres de cette solennité:

Oh! toi, Jésus, Prince des siècles, Roi des Nations, nous te proclamons guide des esprits et des coeurs.

ANNIVERSAIRE DU SACRE DE S. EXC. MGR PRUD'HOMME



Après demain, 28 octobre, marque le 11ième anniversaire du sacre de Son Excellence Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon. Les circonstances ne permettant pas de démonstration ce jour-là, les manifestations de joie et d'actions de grâce sont renvoyées à dimanche, ce qui coincidera avec la fête du Christ-Roi. S. Exc. a bien voulu accepter de célébrer en sa cathédrale de Prince-Albert, dimanche prochain, une messe pontificale et de porter la parole à l'évangile.

Mgr Prud'homme est un des plus ardents promoteurs de la presse catholique, et, depuis son arrivée ici, le plus insigne bienfaiteur du "Patriote de l'Ouest". Aussi, sommes-nous heureux d'offrir à Son Excellence et nos sentiments de sincère gratitude et nos ardents souhaits que sa vie d'apostolat fructueux se prolonge longtemps parmi les siens, dans ce diocèse qu'il aime de tout coeur.

x

Québec fait la charité à Gravelbourg

La Semaine Religieuse de Québec, numéro du 13 octobre, nous apporte la nouvelle que sur l'ordre de S. Exc. Mgr Villeneuve, o.m.i., une quête a été faite dimanche dernier, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, au profit du diocèse de Gravelbourg. Le montant sera tout entier envoyé à Mgr Grandbois, p.a. vicaire capitulaire de Gravelbourg, qui l'emploiera selon son jugement à soulager la pauvreté

x

MM. Bennett et Webster souhaitent bon voyage à Mgr Villeneuve

Québec. — M. R. B. Bennett et le sénateur Webster ont envoyé leurs souhaits de bon voyage à Mgr Villeneuve, en route pour l'Europe à bord de l'"Empress of Britain."

Dernière Heure

La Cour blâme les officiers du "Bright Fan"

Ottawa. —M. le juge Humphrey Mellish de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse chargé d'enquêtes sur le naufrage du cargo "Bright Fan" dans le détroit de la Baie d'Hudson, a appuyé fortement sur la question de la sentinelle de vigie.

Un jugement de la Cour, rendu hier accuse le capitaine et l'officier en chef d'avoir contribué à la perte de leur vaisseau. La Cour déclare qu'on n'a pas maintenu une sentinelle de vigie, durant quelque temps avant que l'iceberg soit en vue. La Cour est d'avis que si une propre vigilance avait été faite, probablement que la collision n'aurait pas eu lieu.

Etant donné les circonstances dévoilées, la Cour regrette de ne pouvoir exonérer le capitaine et le premier officier du "Bright Fan" d'avoir contribué à la perte du bateau, en négligeant de maintenir la sentinelle de vigie à son poste.

x

Pas de boni sur le blé

Ottawa. — Le Dominion n'est pas en état de payer un boni sur le blé, cette année, déclara M. R. B. Bennett à la Chambre, mardi dernier.

"Le gouvernement n'est pas dans une position financière qui lui permette de payer un boni sur le blé de 1933," dit le premier ministre.

x

Le sort de Verigin

Le gouvernement étudie actuellement la question de la déportation du chef des Doukhobors, Peter Verigin, en train de purger une sentence de 18 mois à la prison de Prince-Albert. Le jugement final sera rendu dans une semaine.

x

Les communistes et la révolte de Kingston

Kingston, Ont. — Les prisonniers en révolte au pénitencier de Kingston, continuent d'invectiver et de pousser des cris dans leurs cellules, mais à part ce bruit, la tranquillité semble revenue, sous la surveillance du préfet B. Macloughlin.

On n'a pas encore déterminé la part prise par les huit communiste de Toronto dans les deux révoltes.

Les autorités croient qu'ils sympathisaient avec les révoltés. Elles ne savent s'ils furent les instigateurs des troubles.

La Politique Provinciale

Une Consultation Libérale

Loyauté des libéraux à leur chef --- McIntosh, réticent --- La vieille garde tory mécontente --- M. Whatley, nouvelle recrue pour le parti ouvrier-agraire.

Jusqu'à la convention conservatrice de Biggar, les libéraux n'avaient prêté aucune attention aux rumeurs d'un gouvernement de coalition. Gardiner dit récemment que le premier ministre ne lui en avait soufflé mot.

Mais voilà qu'à Biggar, Anderson, passant par-dessus la tête de Gardiner, tend la main aux libéraux. Il est prêt à les accepter dans les rangs du gouvernement. Les temps sont durs, la situation est très critique, il faut la collaboration de tous les représentants de l'électorat pour travailler plus efficacement aux intérêts communs.

Anderson invite tous les libéraux il ne veut pas de leur chef. Cette offre, faite publiquement à Biggar, puis réitérée à Shaunavon, a attiré l'attention des principaux organisateurs du parti libéral.

A cet effet, W. F. Kerr, organisateur du parti, à envoyé une dépêche à tous les députés libéraux pour savoir s'ils acceptaient l'invitation de traverser la chambre pour supporter le gouvernement.

Tous ont répondu négativement à l'exception cependant de McIntosh, député libéral de Kinistino, qui n'a point voulu se prononcer sur son attitude.

LEURS REPONSES

D. M. Stratch, Happyland: "Je ne suis pas à vendre!"

A. Loptson, Saltcoats: "Je ne veux pas commettre un "hari kari" politique. Non, pas pour moi, merci!"

H. M. Therres, Humboldt: "Je n'ai pas confiance en un gouvernement coopératif. Comment pourrai-je l'appuyer?"

W. H. Paulson, Wynyard: "J'ai été élu libéral, je ne trahirai pas mon mandat."

Chas A. Agar, Saskatoon: "Energiquement, non!"

A. O. Morken, Canora: "Décidément, non!"

Chas M. Dunn, Pheasant Hills: "L'invitation d'Anderson est un appât. Je n'y mordrai pas!"

James Hogan, Vonda: "Absolument, non!'

A. Jules Manion, Ile-à-la-Crosse: "Jamais!"

N. S. McLeod, Estevan: "Je ne m'y arrêterai pas une minute!"

B. F. McGregor, Gravelbourg: "Je reste où je suis jusqu'à ce que mes électeurs en jugent autrement!"

George Cockburn, Redberry: "Ab solument, non!"

W. J. Patterson, Pipestone: "Je n'ai jamais eu moins confiance dans le gouvernement Anderson!"

Dr Uhrich, Rosthern: "Ce que je pense de l'offre aux déserteurs libéraux?... Je ne veux pas devenir un Benedict Arnold!"

George Spence, Maple Creek "Absolument non!"

T. C. Davis, Prince-Albert: "La question du leader libéral a été réglée à la Convention de Moose-Jaw. Anderson a assez de difficulté à conduire une organisation polyglotte, sans aller se mêler des affaires des autres. Anderson est un pur opportuniste, arrivé au pouvoir par des moyens détournés et pour beaucoup, grâce à l'appel aux querelles religieuses, la plus basse campagne électorale qu'on ai connue...

James Gardiner, North Qu'Appelle: "Le Dr Anderson devient nerveux! Ca se comprend! Les conservateurs en vue dans la province ignorent ses assemblées d'organisation. Il leur laisse l'impression par ses déclarations qu'ils pourraient être substitués par les libéraux!"

Arthur Ayre, Turtleford: "Si le gouvernement ne peut marcher tel que constitué, que le peuple en décide. Ma réponse, naturellement, est non!"

Chas M. Johnson, Willow-Bunch: "L'invitation est telle qu'aucun libéral qui se respecte ne peut l'accepter."

D. M. Finlayson, Jack Fish: "Absolument, non!"

E. S. Clinch, Shellbrook: "Ma réponse est non!"

J. M. Parker, Touchwood: "Certainement non!"

R. J. Gordon, Lloydminster: "Ma réponse doit être non!"

Anton Huck: South Qu'Appelle: "Je considère l'invitation comme une insulte!"

Alex L. Grant, Notukeu: "Un gouvernement de coalition serait avantageux dans les conditions présentes. Mais ce devrait être un gouvernement 100 pour cent coopératif et Anderson devrait inviter tous les libéraux sans exception. Si ce dernier n'est pas prêt à faire cela, je ne suis pas prêt à considérer ses suggestion."

Chas McIntosh, Kinistino: "Ma réponse: Je n'ai aucun commentaire à faire pour le moment."

Cette série de réponses indique clairement l'attitude des libéraux. Ils veulent garder leur identité. La coalition ne semble pas une chose prochaine

Pendant que les deux principaux partis de la province se chicanent, un nouveau groupe politique — le parti ouvrier-agraire — s'avance entre les deux. Sera-t-il le troisième larron qui emportera le morceau?

LA VIEILLE GARDE TORY MECONTENTE

A la Convention conservatrice, tenue à Wolseley, Saskatchewan pour organiser les forces du parti dans cette circonscription, T. A. Anderson, ancien membre de la législature locale, fit une sortie à fond de train contre le groupe coopératif actuellement régnant.

Les conservateurs de la Saskatchewan, présentement dans le gouvernement coopératif "ont prostitué les principes et la politique du parti conservateur", déclara-t-il, et cela pour arriver au pouvoir en 1929. Il défia les leaders du gouvernement coopératif de montrer une résolution de la plateforme conservatrice demandant la nomination d'une commission du service civil et les dépenses de $20,000,000 sur les routes. Il défia les chefs du gouvernement de pouvoir indiquer comment entraient dans la politique conservatrice certaines résolutions citées par ses membres.

T. A. Anderson est de la vieille garde tory, qui s'est opposée depuis 1929 au gouvernement copératif, parce qu'il y entrait de l'alliage. "Je n'appuierai jamais le présent gouvernement depuis que son chef a déclaré en pleine Chambre que le gouvernement de la Saskatchewan n'était pas un gouvernement conservateur" affirma Anderson. Et il dénonça la politique des chemins. A son avis elle ne fut jamais la politique conservatrice.

Les puristes tories s'indignent de voir reléguer dans l'ombre la belle figure de leur grand manitou, M. Bennett, tandit que l'on expose sur le pavois celles de MM. les hon. Dr Anderson et MacPherson.

Divergences d'opinions donc dans les rangs conservateurs. Les vieux n'aiment pas l'émancipation des jeunes. Les anciens tories ne prisent pas plus le mélange que les libéraux, la coalition. Les vieux troupiers ne veulent pas marcher sous un drapeau multicoloré. Ignorent-ils que l'alliance était nécessaire pour obtenir les rènes du pouvoir; à moins toutefois qu'ils soient de l'école de ceux qui préfèrent ne pas gouverner plutôt que de gouverner à deux ou à trois.

Entre temps, un nouveau bataillon s'avance dans la lice.

E. S. WHATLEY, OUVRIER-AGRAIRE

E. S. Whatley, progressiste et député de Kindersley, qui faisait partie jusqu'à ces derniers temps du gouvernement copératif, vient d'embrasser le nouveau parti ouvrier-agraire. Il suit en cela l'exemple de Jacob Benson, qui vient de se muer en ouvrief-agraire.

Au cours d'une interview avec des représentants du "Leader Post", il a lui-même confirmé la nouvelle. Il a déclaré qu'il se rangait avec les ouvriers-agraires. Comme Benson, son attitude à la prochaine législature sera l'indépendance complète. "Le peuple s'oriente vers l'idée socialiste," fit remarquer Whatley. A ceux qui lui demandaient son opinion sur ce mouvement, il répondit qu'il en avait toujours été.

Whatley voudrait-il insinuer par là que le nouveau parti arborerait l'étandard socialiste? Si oui, nous aimerions savoir de quel socialisme il s'agit. Serait-ce le socialisme chrétien, qui est basé sur la justice et le respect des droits de la propriété publique; la juste répartition des salaires et la distribution équitable des richesses tel que voulue par celui qui l'a donnée à l'humanité? Très bien alors! Nous en sommes! S'agit-il de ce mauvais socialisme — enseigne mal déguisée pour maquiller le communisme qui plonge actuellement le monde dans le pire chaos économique et financier, pour ne mentionner qu'un aspect désastreux de cette doctrine perverse?—Nous n'en voulons à aucun prix. Ce serait alors inoculer à notre saine population un virus de mort. Pour nous en convaincre, jetons un regard sur le paradis soviétique et voyons s'il est digne d'envie. Joseph VALOIS

Nouvelles

Le R. P. Duchaussois en Afrique

—Le Révérend Père Pierre Duchaussois, o.m.i., le célèbre auteur de divers ouvrages de valeur sur les missions des Pères Oblats, aux glaces polaires et à Ceylan, s'est embarqué en France le 7 octobre pour le sud de l'Afrique, où il va préparer un livre sur les travaux apostoliques de sa communauté en ces pays.

x

Pas d'adresse au Prince de Galles

Newry, Nord d'Irlande. — L'invitation, qu'a envoyée le gouvernement du nord de l'Irlande, a cette phrase: il invite le Prince de Galles à ouvrir "un gouvernement profestant pour un peuple protestant."

Or, dans le nord, il y a une bonne portion de catholiques et ils n'admettent pas que le gouvernement soit simplement pour le peuple protestant. C'est la raison pour laquelle les Nationalistes et les Ouvriers ont refusé, par un vote de neuf contre cinq, de lire une adresse de bienvenue au Prince. Ce n'est pas un manque de respect à son altesse disent-ils, mais une protestation contre la forme de l'invitation.

x

Taschereau fait la charité

Désireux de donner un bel exemple de générosité à l'occasion de la campagne de charité bénévole en faveur des sans-travail, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier-ministre de Québec vient de faire savoir à M. C. J. Magnan, président général de la St-Vincent de Paul que pendant les cinq mois d'hiver il donnera personnellement chaque mois un chèque de 100,00 pour distribution aux pauvres.

La meute impie a beau crier: "Nous ne voulons pas que le Christ règne sur nous". Tes serviteurs t'acclament Roi suprême du monde.

Oh! Jésus, Prince porteur de la paix, que les esprits rebelles comprennent la suavité de ton joug! Daigne ton coeur aimant les ramener au bercail!

Chef des peuples, sois honoré publiquement. Que les magistrats et les juges s'inclinent devant toi. Que l'industrie et la loi te reconnaissent.

Gloire à toi, Jésus qui tempères la sévérité des lois humaines. Gloire au Père et au St-Esprit, durant les siècles éternels.

J. TAVERNIER, O.M.I.

ACTUALITE

Population catholique dans l'Ontario

Près de la moitié de langue française

D'après des statistiques, il y aurait 619,178 catholiques dans la province d'Ontario, qui se répartissent, selon les diocèses et la langue, comme suit :

Diocèse	C. l. fr.	C. l. an.
Toronto	20,752	93.406
Kingston	8.905	28,978
London	38.106	38.048
Ottawa	7.138	54.352
Ottawa	77.143	29.306
Hamilton	7.138	54.352
Peterborough	5.486	18.346
Alexandria	17.553	7.593
Pembroke	17.786	17.766
S. S. Marie	31.322	18.587
Haileybury	43.591	4.119
Ontario-Nord	11.00	1.000
	305.676	313.502

La majorité de langue française existe donc en 7 diocèses sur 11.

x

LE FRERE ANDRE CHEZ M. BENNETT

Ottawa. — Le Frère André, de l'Oratoire St-Joseph de Montréal, a rendu visite, à M. R. B. Bennett, qui l'a reçu à son bureau privé au parlement, Le visiteur a été présenté au premier ministre par M. Georges Laurin, député de Jacques-Cartier. Il était aussi accompagné du notaire G. Larue, député de Matane; du Dr Fortin, député de Lévis, du Dr Laflèche, député de Richmond-Wolfe, et de M. Sam Gobeil, député de Compton.

Le F. André, après avoir causé avec M. Bennett, a rendu visite au vice-président de la Chambre, M. Armand Lavergne.

LA SESSION FEDERALE

L'amendement King — Le discours de Lapointe Bourassa et Manion.

1 En ce qui a trait à la convention de commerce passée le 20 août entre les représentants de Sa Majesté au Canada et les représentants de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, la Chambre approuve les termes de la convention qui contiennent une réduction des droits actuels, aussi bien que ceux qui d'aucune manière tendent à augmenter les possibilités d'une plus grande demande pour les produits du Canada.

2 La Chambre condamne très fortement les termes de la Convention qui augmente un tarif déjà déraisonnablement élevé.

3 La Chambre désapprouve, dans les termes les plus énergiques, l'effet de la convention par laquelle le gouvernement actuel a empêché le Canada d'exercer le droit vital à la prospérité du Dominion de faire des conventions pour le cartel de ses produits à l'extérieur.

4 La Chambre apprend avec la plus grande inquiétude que la convention ne donne aucune garantie définitive que les règlements par arrêtés du Conseil, imposant des restrictions arbitraires et absolument injustifiées, seront abolis.

5 Que la Chambre affirme de nouveau les principes de la préférence britannique qui a été la politique du parti libéral depuis 1897 et est convaincue que si les tarifs du premier mai 1930 eussent prévalu, les produits du Canada auraient joui d'avantages, sur les marchés britanniques, infiniment plus considérables que ceux que l'on peut espérer obtenir sous la convention proposée.

Le premier ministre a édifié une sorte de mythe patriotique autour des traités. "Je suis prêt à souffler sur le mythe, dit l'ancien ministre de la Justice, je suis prêt à détruire l'impression que l'on a voulu créer en prétendant que ce traité constitue une entente sacro-sainte, une sorte d'arche d'alliance qu'il ne faut pas toucher, qu'il ne faut même pas regarder sans crainte et respect.'

Les délégués de l'Empire qui se sont réusis à Ottawa en juillet dernier ont eu leurs coudées franches. L'atmosphère qui les entourait était favorable. Le premier ministre fait preuve d'ingratitude quand il dit que quelques personnes, et particulièrement M. King, ont essayé de compromettre le succès de la conférence.

UN MAUVAIS REMEDE

Quand les temps sont durs, il y a le danger que l'on accepte de mauvais remèdes. M. Lapointe considère que le remède que le parti conservateur offre actuellement au peuple canadien n'est pas bon. Le Canada recule au lieu d'avancer. Les effets directs et immédiats de cette conférence sont médiocres. Même ceux qui ont participé à la Conférence l'avouent. Il ne saurait en être autrement. Les conservateurs prétendent qu'ils ont plutôt jeté les fondations sur lesquelles on pourra construire.

Le commonwealth des nations britanniques est une asociation libre de pays, association fondée sur la liberté mutuelle. Ces nations sont unies entr'elles par une commune allégeance à la Couronne britannique. La meilleure garantie du maintien de cette association, c'est la liberté complète de la part de toutes ces nations, leur permettant de deviser leurs politiques, de les conduire à leur guise.

Le commonwealth, c'est un idéal une âme et cette idéal, cet âme, est au-dessus, est plus fort que des fondations élevées sur des conventions mercenaires.

L'ancien ministre de la Justice constate que les Dominions sont devenus des enjeux dans la partie politique jouée en Angleterre. Nous voici obligés de prendre partie dans les conflits politiques qui surgissent dans les autres pays de l'Empire. Cela est tellement vrai que des amis du premier ministre ont prétendu qu'ils ont réussi à former l'Angleterre à échanger sa politique fiscale et à adopter la protection.

"Je ne crois pas que cela soit vrai, dit M. Lapointe, mais cette déclaration a été faite un peu partout par les amis du premier ministre. Est-ce là une situation que l'on puisse tolérer? Est-il désirable que, dans une partie quelconque de l'Empire, un homme d'Etat, un homme public puisse contrôler ou forcer un autre pays du Commonwealth à changer sa politique fiscale? Sûrement, cela n'est pas désirable. En agissant de la sorte, on ne fait que semer des germes de discorde pour l'avenir."

Quand les familles commencent à se quereller au sujet de l'argent, alors l'unité familiale est en danger. Les rapports des journalistes qui savaient ce qui se passaient, nous disent, comme le disait d'ailleurs Sir Arthur Salter, "que le traité anglo-canadien est né de la crainte". On affirme à gauche que tel n'est pas le cas, mais ceux qui étaient à Ottawa à l'époque doivent le savoir. Il se peut que ce traité ait été fait pour éviter ce qui aurait pu se produire si aucun traité n'eut été conclu.

M. Lapointe, après avoir énoncé certains avantages du traité et parlé de la future commission du tarif, passe au commerce international. Quels seront les effets du traité sur le commerce international? Tout le monde sait qu'il y a actuellement des millions d'hommes qui chôment dans le monde. Chez nous, la crise de l'emploi fait rage. La production dans toutes les contrées, a diminué beaucoup, parfois de moitié. Les bateaux sont amarrés à leur quai faute de cargaison à transporter. Les chemins de fer souffrent. Les budgets des nations accusent des déficits énormes. Quatorze nations du monde n'ont pu rencontrer les intérêts sur leurs dettes, et les communistes, partout, attribuent cela aux barrières tarifaires qui ont été élevées entre les nations du monde.

M. HENRI BOURASSA

M. Maskenzie-King déclara, dit le député de Labelle, que le parti libéral ne pourrait donner son appui aux accords de la conférence impériale parce qu'ils sont fondés, selon le mot du premier ministre, sur la doctrine et les principes du conservatisme et que celle-là comme ceux-ci sont opposés à la doctrine et aux principes du libéralisme.

L'orateur fait remarquer qu'il serait sage pour M. Mackenzie-King de ne pas trop parler de la doctrine et des principes de son parti. En fait, depuis quarante ans, les libéraux, quand ils sont dans l'opposition, prâchent le libre-échange et, quand ils sont au pouvoir, ils pratiquent la protection.

Le chef de l'opposition a répété ce qu'il avait déjà dit, en 1930 lors du budget Dunning, qu'il ne convient pas de marchander avec la Grande-Bretagne. C'est enfantin que de parler ainsi. Il n'y a pas d'arrangements possibles entre gouvernements sans qu'il y ait d'abord des négociations. Pour négocier, il faut marchander. En marchandant avec la Grande-Bretagne il faut parfois parler fort. M. Bourassa dit qu'il l'a appris dans sa propre famille et que M. Mackenzie-King a dû apprendre la même chose dans la sienne. Il ne faut donc pas trop blâmer le premier ministre d'avoir su parler comme il le fallait à la délégation de la Grande-Bretagne.

A l'ouverture de la conférence impériale, M. Stanley Baldwin exprimait l'espoir que les accords de la fin se traduiraient par un abaissement tarifaire. Cet espoir ne s'est réalisé. Comme l'a fait remarquer M. Mackenzie-King, 139 des 233 modifications qui sont proposées au tarif canadien sont faites à la hausse. Il faudrait en conclure qu'à première vue du moins le gouvernement protectionniste du Canada l'a emporté sur les Anglais. M. Baldwin a peut-être été toutefois plus rusé que l'on ne pense. Il avait connu M. Bennett, deux ans plus tôt, à Londres. Il se doutait peut-être que la meilleure façon d'obtenir des concessions du Canada à l'endroit de la Grande-Bretagne, c'était de faire d'abord mine de céder. En tout cas les articles 2 et 3 de l'accord anglo-canadien font croire que c'est le Canada qui va déterminer la politique tarifaire de la Grande-Bretagne.

Au sujet des relations interimpériales, M. Bourassa considère que le jour où nos hommes d'Etat s'occuperont d'abord des affaires du Canada ce sera tant mieux pour notre pays. L'Empire ne s'en portera pas plus mal. Le député de Labelle le dit qu'il ne saurait se laisser attendrir par les lamentations du chef de l'opposition et de l'ex-ministre de la justice à la pensée que l'Empire pourrait crouler.

M. MANION

M. Lapointe: Les paroles que j'ai employées et auxquelles mon honorable ami fait allusion, je les ai employées simplement pour répondre à l'argument que cet accord sera comme un nouveau lien impérial. Je ne crois pas que tel soit le cas.

Il serait amusant de savoir quand le Royaume-Uni s'est jamais laissé forcer la main, dit M. Manion.

Des accords eux-mêmes se dégage la note générale que les droits tarifaires ont été réduits. Le gouvernement voulait tout d'abord obtenir des marchés pour nos produits et si le Canada a obtenu la meilleure part des ententes, on ne voit pas en quoi il pourrait être blâmé. Cela ne veut pas dire nécessairement que le Canada a reçu la meilleure part. Il serait plus juste de dire que tous les pays britanniques ont bénéficié des ententes de commerce.

Il semblerait raisonnable que lon accorde aux traités un loyal essai. C'est là l'opinion des Canadiens bien pensants. Ces accords représentent une bell evictoire pour tout l'Empire. Malgré cela le chef libéral s'y oppose. Sa tâche n'est pas facile. Il prétend lutter en faveur de la liberté du peuple et en faveur de l'intégrité de la constitution de l'Empire. A cela on peut répondre que le Parlement du Canada n'est pas lié par les ententes. Il a le pouvoir de les désapprouver. Le chef libéral joue sur les mots et interprètent faussement les clauses des accords.

Le chef libéral est d'ailleurs un libre-échangiste lorsqu'il est dans l'opposition. Mais il se transforme en protectionniste dès qu'il est au pouvoir. Lorsque M. King dirigeait l'administration libérale les Etats-Unis ont frappé nos produits de droits prohibitifs. M. King prétendait alors qu'on ne devait rien faire qui puisse offenser nos voisins. Et alors que les Etats-Unis nous malmenaient comme un enfant maltraite une poupée de son, nous n'avons fait aucune représaille.

En vertu de l'entente anglo-canadienne le Canada obtient de plus grandes concessions que pamais sur le marché britannique, sous forme de préférences qui variaient de 10 à 33 p. 100. Et si l'on peut dire que nos manufacturiers en retirent des bénéfices il est probable que nos produits naturels sont les plus privilégiés sous ce rapport.

Ainsi, par exemple, les poissons, le cuivre, l'amiante, le plomb, le zinc, le bacon et le jambon, les grains et plusieurs autres produits reçoivent des avantages marqués. On ne saurait dire alors que les traités nous sont d'aucun bénéfice. Le Canada jouit maintenant d'un marché libre en Angleterre; auparavant il devait subir la concurrence des pays étrangers.

Le chef de l'opposition affirme que s'il revient au pouvoir il accordera une préférence de 50 p. 100 sur les produits britanniques. Il n'y a pas de doute qu'il est prêt à faire l'impossible pour obtenir le pouvoir. Mais pourquoi n'a-t-il pas mis cette politique en oeuvre lorsqu'il était premier ministre?

M. Manion termine en citant les statistiques de nos exportations dans l'Empire. Les chiffres montrent que le commerce interimpérial ne cesse d'augmenter.

M. SAUVE

Nous reproduisons quelques extraits du discours de M. Sauvé, ministre des Postes.

LES AVANTAGES DU TRAITE

Nous avons notre droit de vendre à d'autres pays, dit M. Sauvé. Dans nos accords avec les pays de l'Empire, nous ne sacrifions pas une parcelle de notre autonomie. Pourquoi serait-il plus dangereux pour le Canada de faire commerce avec les pays de l'Empire qu'avec les Etats-Unis ou autres?

Nos conventions sont limitées à cinq ans, et non à moins parce qu'il nous faut du temps pour organiser notre production pour en retirer tout le bénéfice possible sur les marchés de l'Empire.

Je ne parlerai point des produits textiles, mais je m'arrêterai plutôt aux produits agricoles. Mais je dirai auparavant que la province de Québec entre les autres devra être satisfaite des avantages obtenus pour l'exportation de notre bois.

BOIS: Article 1 de l'accord assure l'admsiion en franchise existente et l'article 3 garantit une marge minima de 10 p.c., là où un droit est actuellement imposé. Cela veut dire des millions de pieds de bois pour l'exportation. Les avantages préférentiels pour le bacon signifieront une augmentation considérable dans l'exportation, une augmentation de plusieurs centaines de millions. Nous sommes assurés d'une proportion de 2,500,000 quintaux par année, soit 280,000,000 de livres.

LES PRODUITS DE LA FERME

BESTIAUX: Les restrictions contre les bestiaux du Canada étant abolies, nous avons raison de croire à une forte augmentation dans l'exportation des bestiaux canadiens. Le tarif Howley-Smoot en 1930, sous le régime de ses prédéceseurs, nous a été fatal, et pouratnt nos adversaires n'ont rien fait pour en parer les mauvais effets.

LAITS CONCENTRES: La plus rémunératrice de toutes les autres branches de l'industrie laitière, tant pour le producteurs, que pour la main-d'oeuvre. Le Royaume-Uni importait en 1931 au-delà de trois cent millions de livres. En 1931 le Canada en fabriqua plus de 90 millions de livres, et il n'en exporta dans le Royaume-Uni et ailleurs que 34 millions à cause des droits à pays. Aujourd'hui, le lait condensé entrera en franchise pendant 3 ans au lieu de payer un droit de 15 chelings par quintal, il aura une préférence de 15 shelings et il y a pour nous une posisbilité de production de plus de 200 millions de livres.

BEURRE: Le Royaume-Uni en a importé tout près d'un milliard de livres et le Canada ne lui en a fourni que 8 millions sur les 10millions d'exportations totales et sur sa production totale de 225 millions, chiffres ronds. Des experts affirment qu'avec les accords que nous avons faits et la conséquence de nos meilleures relations avec la Grande-Bretagne, le Canada a une possibilité de production d'ici cinq ans d'environ 300 millions. Déjà les importations du Danemark, les plus compétitives, sont diminuées considérablement.

Cependant, il faudra éviter la sur production de ce produit en continuant à encourager les grandes zones de blé dans l'Ouest. Les zones de production suivant les richesses particulières de nos régions productrices s'imposent plus que jamais

FROMAGE: Le Royaume-Uni en a importé en 1931 plus de 300 millions de livres. Le Canada lui en a fourni 80 millions sur les 113 millions qu'il a produits. Le fromage canadien entrera maintenant en franchise sur le marché anglais pendant trois ans et même avec une préférence de 15 pour cent.

TABAC, non manufacturé: Le Royaume-Uni en a importé plus de 230 millions de livres en 1930 et le Canada lui en a fourni près de 4 millions sur les 50 millions qu'il a produit. Les experts disent qu'en suivant les modes de traitement tels que conseillés pour le tabac, nous augmenterons nos exportations de 50 pour cent.

LES AUTRES PRODUITS

PATATES: Le Royaume-Uni en a importé au delà de 17 millions de quintaux de 100 livres, et le Canada lui en a fourni une petite quantité à cause de la prohibition appliquée au Canada. Nous avons obtenu une préférence de 10 pour cent et l'admission en franchise sur le marché anglais, ce qui offre à nos cultivateurs une posibilité considérable et d'un grand avantage.

LES OEUFS: Le Royaume-Uni en a exporté en 1930, 26 millions de quintaux et le Canada ne lui en a fourni que 26 milles douzaines, sur les 270 millions produits sur les fermes en dehors des villes.

Par l'article 3, l'entrée en franchise des oeufs du Canada sur le marché anglais au lieu d'être soumis à des droits prohibitifs. Notre commerce avec les Bermudes va se développer.

MIEL: A la préférence de 10 p.c., accordée déjà au Canada s'ajoutera l'avantage d'une préférence de 7 shelings par quintal à nos accords avec l'Angleterre l,Australie et la Nouvelle-Zélande.

VERS L'OPTIMISME BIEN COMPRIS

Le premier ministre dans son brillant exposé a démontré les avantages que retirera le Canada pour sa production d'orge, d'avoine et de pois à la suite des préférences obtenues.

Cette politique, essentiellement canadienne, s'impose au pays. Appliquée par ses partisans et non par ses ennemis, elle sauvera sûrement le Canada. C'est pourquoi nous avons confiance en notre avenir. Nous savons que prochainement le Canada exploitant normalement ses ressources naturelles, entrera de plein pied sur la voie d'une nouvelle période de prospérité.

Nous croyons que le grand remède salutaire est non pas dans le fruit des extravagances subversives d'un régime complètement désordonné, mais dans la logique de la vieille philosophie du bon sens et du progrès dans l'ordre, dans la bonne volonté, dans le clairvoyant patriotisme non seulement des législateurs mais des dirigeants éducateurs et des gouvernés.

Le gouvernement fera encore des efforts pour donner à sa politique un caractère national et pour intéresser les canadiens, dans les sphères qui leur conviennent, au développement normal et à l'exploitation équitable des richesse naturelles de leur pays.

M. MAURICE DUPRE ET LES ELECTIONS

Les libéraux sont dépités, dit M. Maurice Dupré, député de Québec-Ouest, Il tentent de diminuer les avantages des accords de commerce et d'amoindrir la part prise par les délégués canadiens à la conférence, parce qu'ils n'étaient pas au pouvoir. S'ils l'eussent été, il auraient recueilli leur part de succès. M. Dupré, ajoute au nom de ses collègues: "Nous sommes fiers de la lutte que nous avons faite et du succès que nous avons remporté."

On parle de prières. M. Lapointe, disait qu'il avait prié pour le succès de la conférence. C'est sans doute ce que le "Soleil" et le "Canada" ont fait lorsqu'ils prédisaient, sur des titres de huit colonnes, la faillite de la conférence impériale.

Les libéraux sont désappointés. Si les libéraux avaient été au pouvoir cette année il auraient fait les mêmes concessions que nous avons consenties mais ils n'auraient pas obtenu les avantages qu'on nous accorde sur les marchés impériaux. La différence entre le gouvernement et l'opposition c'est que le parti conservateur met en pratique le principe du donnant-donnat.

A ce moment les conservateurs applaudissent à outrance. Les libéraux se joignant aussi à la manifestation. "Nous pouvons avoir tort, reprit M. Dupré. Nous pouvons avoir raison. Le pays décidera. Nous sommes prêts à nous présenter devant le peuple afin de savoir qui est dans le vrai et qui est dans l'erreur."

"As far as elections goes", dit-il au milieu des rires, je dois dire que ma déclaration a été mal interprétée. Comme je constate qu'elle alarme les députés de la gauche, je tiens à les rassurer. Je n'ai pas fixé de date et il se pourrait fort bien que les élections n'aient pas lieu avant 1, 2 et 3 ans. Mes amis les libéraux doivent être bien pauvres, ils n'ont plus la Beauharnois!"

"M. l'Orateur, dans le très éloquent discours qu'il a prononcé le Chef de l'opposition, M. Mackenzie-King, a déclaré que les délégués britanniques à la Conférence avaient signé ce traité parce que nous les avions forcés à l'approuver. Je demande au peuple de ma province, je demande à mes amis du "Devoir", je demande à mon honorable ami de Labelle, M. Bourassa, ce qu'il pense de cet argument de mon Très Hon. ami, M. Mackenzie-King, en se souvenant que pendant des années nous, les conservateurs, avons été accusés dans la province de Québec d'être trop pro-britanniques. C'est là tout simplement une nouvelle inconséquence des libéraux. Nos adversaires ont deux monopoles: le monopole des inconséquences et le monopole des questions constitutionnelles.

Je vois de l'autre côté de cette Chambre mes collègues de la province de Québec, l'hon. député de Charlevoix-Saguenay, M. Casgrain, mon honorable ami de Bellechasse, M. Boulanger, mon honorable ami

(Suite à la page 3)

JUBILÉ D'ARGENT AU MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG À JOLIETTE

Le dimanche, 2 octobre, les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang à Joliette, province de Québec, célébraient le 25ième anniversaire de l'établissement de leur Institut en cette ville. ---S. Exc. Mgr Prud'homme, invité à donner le discours de circonstance, voulut bien se soustraire aux nombreuses occupations que lui impose son diocèse et accéder aux désirs de ces ferventes religieuses.

L'"Action Populaire", journal de S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette, donne un intéressant compte rendu des fêtes, puis présente S. Exc. Mgr Prud'homme et publie son discours comme suit:

SERMON DE SON EXCELLENCE MGR PRUD'HOMME

S. Exc. Mgr Prud'homme qui possède dans sa ville épiscopale un monastère des Soeurs Adoratrices fondé par des religieuses de la maison de Joliette avait été invité à donner le sermon de circonstance dimanche dernier. Son Excellence a bien voulu accepter et faire le voyage pour dire sa gratitude à Dieu et au Monastère de Joliette, et nous avons pu, dimanche entendre sa voix d'apôtre dans un magnifique cantique d'actions de grâce. Nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs cet édifiant travail qui a en plus des mérites littéraires incontestables. Son Excellence a parlé avec chaleur, s'écartant souvent du texte préparé pour faire part à son auditoire de pensées magnifiques suscitées par la grandeur des cérémonies et par la beauté de ce jubilé. Voici le texte même de ce beau sermon.

Haec est dies quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea.
C'est le jour que le Seigneur a fait: réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse. — Ps. 117, 84.

Mes chères Soeurs,

Le Dieu que nous adorons nous ménage au cours de notre pèlerinage terrestre de ces joies suaves qui semblent venues exprès du ciel pour nous donner un avant-goût du bonheur qui nous y attend. A certains jours, en effet, le Seigneur, Père des miséricordes, descend pour ainsi dire du ciel et se penche amoureusement vers sa créature qu'il inonde d'une sainte allégresse.

Ce jour qui s'est levé sur vous est un jour béni. Oui, c'est le jour que le Seigneur vous a préparé, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse. Vingt-cinq années de vie religieuse, quel beau thème à méditer et quel admirable sujet d'édification pour tous! Ce pèlerinage du souvenir vers le passé, vous avez daigné m'inviter à l'accomplir avec vous. Vous voulez que je sois de la famille, je tiens à vous en remercier. Vous avez poussé l'extrême délicatesse jusqu'à m'inviter à adresser la parole. Je tiens d'abord à rendre hommage à votre digne et bienveillant évêque, qui eut été le prédicateur tout désigné pour la circonstance. Sa grande bonté me fournit l'occasion d'apporter, avec mes voeux de fête, la reconnaissance de tout mon diocèse pour nous avoir donné le Monastère de Notre-Dame des Anges.

Comme la joie et le bonheur de ce jour ont pour objet les bienfaits accomplis dans la vie religieuse, je veux tout simplement inspirer mon sermon de ce qui fait l'essence de la vie des parfaits.

"Ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et la raison pour laquelle le monde va si mal, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières." — Donoso Cortès — Voilà pourquoi l'oeuvre par excellence, l'oeuvre la plus nécessaire dans l'Eglise catholique, est celle qu'accomplissent les ordres religieux et les communautés contemplatives. Héros obscurs, ensevelis sous la bure au fond des cloîtres et dans les solitudes des monastères, le monde ne voit pas l'oeuvre que les prêtres, les religieux et les religieuses édifient sur la base du sacrifice. Vie de prière, vie de lutte, vie d'amour, c'est ainsi que l'on peut résumer l'oeuvre triple de ces bataillons sacrés, enrôlés sous le drapeau de Jésus crucifié.

VIE DE PRIERE

"Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, dit Jésus-Christ, vous le recevrez" — Joan. XIV 13 — "Le Sauveur, commente Bossuet, se sert exprès de comparaisons extraordinaires, pour montrer que tout est possibe à celui qui prie! Il est comme revêtu de la puissance divine. La prière de Moise, les bras étendus en croix sur la montagne, la prière de Jésus, par la voix de son sang, les bras attachés à la croix d'ignominie, la prière de ces milliers d'âmes saintes de ces vierges au coeur pur, n'est-ce pas l'assaut journalier de la terre contre le ciel? A toute heure, ce sentiment de confiance doit soulever l'âme de ces malheureux prodigues égarés dans les ombres de la mort du péché, loin de la maison du Père de famille. Chaque jour, des milliers de prêtres élèvent vers le ciel le calice de prière et de bénédiction, débordant du sang du Christ et des appels à la miséricorde divine; à chaque instant du jour, la prière publique, la prière universelle chante sur les lèvres consacrées par l'hostie sainte de ces milliers de religieuses, pieuses recluses du sacrifice, qui modulent avec la ferveur de l'extase les motets et les psaumes de l'office divin.

Hélas! notre foi languissante a perdu l'estime de la prière. Dans notre siècle de matérialisme et de sensualisme, nous n'apprécions que les oeuvres utilitaires. Sans doute le Frère qui enseigne et la Soeur qui panse nos blessures sont dignes de respect et d'attention; mais l'un et l'autre ne sont pas moins utiles, lors qu'ils demeurent à la chapelle et silencieux.

Mes révérendes et chères Soeurs, en ce jour qui vous redit tout bas dans le silence de la reconnaissance et parmi les émotions de vos souvenirs, les heures délicieuses que vous avez passées sous le regard de Jésus, vous avez conscience que vos supplications journalières, baignées pour ainsi dire dans le Sang Précieux de Jésus-Christ, ont arrêté son bras vengeur et désarmé sa justice outragée par les crimes de la terre. Durant vingt-cinq ans, la petite cloche du monastère vous convoquait chaque nuit, au pied de l'autel, et là, abimées dans la prière, tandis que le monde reposait, dans ces ténèbres chargées de tant d'angoisses, de tant de douleurs, de tant de crimes, vierges pures, assemblées dans votre oratoire, vous avez fait monter jusqu'au ciel le chant des psaumes, ces immortels nocturnes du repentir et de l'amour. Chacun de ces versets harmonieux, chacune de ces paroles inspirées, oh! vous en aviez la confiance, retombaient en une pluie de grâces et de bénédictions sur vos compatriotes bien-aimés, sur votre cher pays. Votre mission de sauveurs d'âmes, vous avez su l'accomplir avec toute l'ardeur du dévouement et la ferveur d'une prière ininterrompue, durant ce laps de temps, qui compte pour une si grande somme de mérite aux yeux de Celui que vous contemplez et qui vous écoute. Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, puissiez-vous comprendre toujours mieux combien elle est grande et salutaire l'oeuvre de la prière par la voix du sang de Jésus-Christ!

VIE DE LUTTE

"Les religieux, dit saint Jean Chrysostôme, luttent contre les passions qui nous assiègent. Leur victoire est la nôtre. Ils sont des réservés sacrées de foi ardente, de pureté, de valeur morale. Les communautés ferventes sont comme des accumulateurs d'énergie: leur contact produit réellement et en vérité la force et la lumière." Comme Jésus, leur maître au jardin de l'agonie, elles ont conscience d'assumer sur leurs épaules une part des crimes de l'humanité pour les expier et en payer la rançon par le sang de Jésus-Christ. Après cela, étonnons-nous douloureusement que des vieilles nations chrétiennes, insensées malgré une expérience séculaire, aient méconnu cette vérité qui s'impose à l'évidence. Elles ont commis la folie sans nom d'abattre les institutions religieuses et les monastères. Pour nous, qui avons le bonheur de compter tant de ces nobles et pieuses institutions en terre canadienne, n'oublions jamais que c'est dans ces maisons de la prière et de l'amour que se recueillent et se concentrent les austères vertus et que vient s'alimenter le cours bienfaisant de la moralité nationale.

Cette vie d'abnégation et de lutte, vous en avez goûté toutes les austérités et vous en savourez d'avance les délices, mes chères Soeurs, vous qui revoyez aujourd'hui comme dans un miroir, ce long et court passé au service du Seigneur, dans la triomphante milice des parfaits. Prier, réparer et souffrir, cette devise si chargée d'amour de votre vénérable fondatice, vous la portez dans votre coeur, voilà pourquoi durant ce quart de siècle votre communauté s'est acheminée allégrement sur ce calvaire d'immolation quotidienne sous le regard mourant de Jésus, qui vous tient compagnie. Adorer Dieu par la voix des plaies et du sang de son divin Fils, jeter à pleins coeurs chaque jour vers le ciel des ardentes supplications, porter généreusement la croix, toutes oeuvres qui mettent sur vos fronts l'auréole du respect et du mérite. Vous avez raison de bénir le Seigneur et de le remercier de l'honneur si grand qu'il vous a accordé en vous associant à cette grande oeuvre du rachat de l'humanité; vous avez raison d'être fières du bien réalisé et de vous applaudir des résultats obtenus. Impendam et superimpendar, oui, nous nous dépenserons et nous rivaliserons de zèle, pouvez-vous dire avec le grand Apôtre, en cette heure délicieuse où vous vous reposez des luttes passées pour mieux envisager et soutenir les luttes de l'avenir. Caritas Christi urget nos, la charité du Christ vous presse toujours, et tant de misères en appellent à votre zèle et à vos prières pour le triomphe des saintes causes qui vous tiennent à coeur.

VIE D'AMOUR

Vous le savez, la religion n'est rien autre chose que la charité de Dieu et l'effort impuissant de l'homme pour s'unir à Lui dans l'éternel embrassement de l'amour. Ce rapprochement qui commence ici-bas, se perfectionne par l'épurement de l'âme et se complète au ciel dans la vision béatifique; c'est à vous, par vos prières, vos actes d'amour et vos sacrifices de le rendre toujours plus intime et plus parfait, en suppléant à ce qui manque de la part des âmes tièdes, endormies ou égarées. "Croyez-vous, s'écrie Leibnitz, que vous êtes quittes envers Dieu par quelques pratiques routinières accomplies avec cette froideur, qui exclue le zèle et l'amour."

Hélas! cela ne suffit pas. Comment penser être quittes à l'égard d'un Dieu qui s'est fait homme, qui a souffert, qui est mort sur une croix par amour pour nous? Et comme un bon nombre sont incapables d'acquitter leur dette d'amour, de satisfaire les exigences amoureuses de cet amant divin, passionnément épris de la soif de nos âmes, c'est vous, ce sont toutes les âmes religieuses consacrées à Dieu, qui êtes appelées par vocation à sauver l'amour divin des impardonnables mépris du monde.

Permettez-moi de vous citer à ce propos les paroles de feu que la grande sainte Thérèse adresse au Christ adoré: "Est-ce que tu crois, ô toi éternellement vivant, que je t'aime à cause de tes récompenses futures promises dans ton royaume; pour les palmes, les harpes, les merveilles, les délices espérées de ton ciel? Oh! non, moi je t'aime parce que tu as été malheureux, parce que tu as passé par toutes les douleurs, supporté toutes les humiliations! Toi, Dieu, chargé de fer! Toi. Dieu, conduit au supplice par les bourreaux! Moi je t'aime, parce que tu as été forcé de crier vers ce Père: 'Pourquoi m'as-tu abandonné?" Moi je t'aime plus à cause de ton agonie et de ta mort qu'à cause de ta résurrection; car je m'imagine que toi ressuscité, remontant dans les espaces azurés, ayant ton univers à tes ordres, tu as moins besoin de ta servante. Mais lorsque j'assiste à ton agonie, il semble que je reviens dans des contrées déjà connues de moi, que j'avais déjà contemplé jadis cette colline et cette croix inondées de la pourpre de ton sang! Que cette Madeleine, la sainte, ta bien-aimée qui gémit là-bas, c'est peut-être moi! Car dans mon coeur, son coeur se lamente; car toutes les larmes de ses yeux sortent de mes paupières et mon désespoir est si terrible, si profond, que deux semblables désespoirs ne peuvent pas exister! Non, elle ne t'aimait pas davantage! Je sais qu'elle est une grande sainte et moi, une pauvre chétive, dont les actions sont moins méritoires devant toi; mais elle ne t'aimait pas davantage! Une seule fois dans sa vie elle s'est prosternée toute en larmes dans la poussière arrosée de ton sang sur le Golgotha, une seule fois seulement, et moi, combien de fois!...

"Car, presque chaque nuit, se renouvelle pour moi le supplice du Calvaire, et, après tant de siècles écoulés, se présente pour moi dans toute sa réalité ce moment, où, au milieu des ténèbres, mourut le Créateur en présence de toute la création! Et je dévore de mes regards la croix de ton martyre, sur laquelle se détache en blanc ton corps éclairé par la lumière de l'amour, tandis que le reste de ma cellule est plongé dans l'obscurité sépulcrale!"

J'ai tenu à vous donner toute la citation, qui se rapproche des accents d'amour échappés à la plume de votre sainte fondatrice. Comme la grande thaumaturge du Carmel, vous comprenez que la grande école de perfection chrétienne, c'est la méditation des souffrances de Jésus, et que c'est dans son sang divin que croissent les lis, *per sanguinem Christi crescent lilia,* dit un Père de l'Eglise. Vie d'amour, vie de progrès, féconde en fruits de salut et en bonnes oeuvres. Vous avez vu votre oeuvre se consolider, dans cette ville, comme partout ailleurs où les Religieuses Adoratrices du Précieux Sang se sont implantées. Le Monastère de Notre-Dame des Anges, dans ma ville épiscopale de Prince-Albert, est une filiale de Joliette, qui accomplit dans l'église de l'Ouest la mission de la prière par le sang de Jésus, et promet déjà les plus consolantes espérances. Je suis heureux d'unir ma voix à la voix de toutes vos religieuses pour bénir le ciel et me réjouir avec vous de cette fondation dont vous êtes l'honneur, et dont l'évêque de Prince-Albert demeure le bénéficiaire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes confiées à sa sollicitude. Continuez d'aimer et de prier pour que la moisson abondante trouve sans cesse de nombreuses ouvrières du Précieux-Sang pour travailler dans le champ du Père de famille.

Pour compléter ce que je viens de vous dire au sujet de la vie religieuse, il reste un trait à ajouter. Les travailleurs du Christ, sous quelque dénomination qu'on les désigne, artisans des plus bienfaisantes réformes sociales, font mieux encore: par leurs exemples, ils nous entraînent à la prière, aux luttes morales, aux immolations volontaires de l'amour. Pour tout dire en quelques mots, ils parachèvent leur oeuvre en poussant les humains des rivages de ce monde vers les sommets de l'éternité.

Bossuet disait autrefois, en parlant d'une reine, "que c'était de son oratoire que partait la foudre qui écrasait les ennemis de la patrie." Je dirai, avec non moins de vérité que lui, que c'est souvent d'un cloître, du coeur d'une religieuse fervente que partent les grâces qui éclairent, qui sauvent une ville, un diocèse, une nation. Voilà pourquoi votre évêque est ici, parce qu'il sait que si Jésus-Christ est le Rédempteur, toute âme qui souffre est une coopérative, qu'au fond l'immolation de Dieu et l'immolation de la créature se confondent dans un sacrifice unique, et que c'est par ce sacrifice que le monde est sauvé:

"Adimpleo ea quae desunt passionum Christi in carne mea pro corpore ejus, quod est eclesia — Col. 1. 24.

En ce jour de réjouissances et d'actions de grâces, il vous est permis d'évoquer ce passé de votre jubilé d'argent avec une légitime fierté et de vous rendre le témoignage que vous avez combattu le bon combat, le combat de la prière, de l'adoration, de la réparation et de l'amour de Dieu dans le sacrifice, tel que le voulait votre vénérable fondatrice. Il me semble qu'en ce moment, ma voix se fait l'écho de tant de voix, du ciel et de la terre, voix de vos chères soeurs disparues, qui mêlent vos louanges aux louanges du Seigneur dans la patrie conquise, voix qui viennent de tous vos monastères, associés avec vous en ce jour de jubilation; voix du Seigneur qui vous bénit; voix de la Vierge Immaculée qui vous loue, voix enfin de votre sainte fondatrice qui du haut du ciel vous presse de continuer votre vie de prière, de lutte et d'amour par le Sang Précieux de Jésus. Que si ma voix trahit les accents de ma reconnaissance, vous voudrez avouer que je me suis efforcé de la faire vibrer en harmonie avec les échos que vous renvoient le ciel. et qui vous viennent du diocèse tout entier où votre monastère compte comme un des plus beaux joyaux et de tous vos monastères, unis dans une même communion de joie et de bonheur.

Tous ensemble, mes chers Frères, bénissons le Seigneur de tout le bien accompli pendant ce quart de siècle par les humbles Religieuses Adoratrices du Précieux Sang, dont vous avez droit d'être fiers. Ces vertus dont vous lisez l'exemple dans leur vie de prière et d'abnégation, puissent-elles pousser des racines profondes parmi le peuple fidèle. Quel bonheur pour vous de compter parmi les pasteurs d'âmes, ces bonnes soeurs si dévouées au salut des chrétiens rachetés par le sang de Jésus-Christ! Formulons le voeu qu'elles deviennent encore plus nombreuses, car les misères qui affligent l'humanité ont besoin plus que jamais de coeurs vaillants qui viennent à la rescousse, car les courants sont impétueux, les vents souvent contraires, et des millions de naufragés sur la mer du monde attendent encore "les invisibles passeurs des âmes dans les cieux."

Béni et adoré soit à jamais le Très-Précieux Sang de Jésus-Christ Que le Seigneur répande sur les bonnes Religieuses Adolatrices du Précieux Sang ses faveurs de choix et leur rende au centuple tout le bien qu'elles ont opéré durant ces vingt cinq ans qui forment la couronne de leur jubilé d'argent!

x

Aux Mexique

Mexico. — Dix prêtres ont été arrêtés à la suite de l'arrestation du Père Ramon Gonzalès Pedroza, dans l'état de Jalisco, disent des dépêches de Guadalajara.

Les autorités de l'état ont averti le président Rodriguès du complot.

Une imprimerie a été saisie ainsi qu'une grande quantité de propagande révolutionnaire, 10 bombes, une carabine, deux révolvers et une certaine quantité de munition, dans une maison particulière à Guadalajara, dimanche dernier.

La législature de l'état se propose de mettre une loi en vigueur pour limiter le nombre des prêtres à 58 dans l'état, dit le rapport au président.

x

Une lettre de Mgr Diaz

Mexico. — La police affirme avoir découvert un complot de révolte religieuse dans l'Etat de Jalisco.

Les autorités ecclésiastiques s'emploient énergiquement à empêcher toute révolte contre l'Etat. Dans toutes les églises, on a lu une lettre pastorale de Mgr Diaz pour dénoncer la résistance armée de la part des catholiques.

On mande que le peuple de Guadalajara est indigné à la nouvelle que l'Assemblée législative de cet Etat projette d'adopter une loi limitant à 58 le total des prêtres dans tout le Guadalajara.

x

LA SESSION

(Suite de la page 2)

de Beauce, M. Lacroix; mon honorable ami de Témiscouata, M. Pouliot, et d'autres. Je leur dis ceci: Je vous défie de venir dans la province de Québec et de répéter ce que vous avez dit ici, que les conservateurs ont été trop durs pour les Anglais, que nous avons été trop anti-britanniques. Qu'avons-nous fait? Nous avons augmenté la préférence britannique qui, d'après le chef libéral, fut inaugurée par son parti. L'accord que nous avons conclu est pour cinq ans tandis que les accords conclus par le parti libéral étaient pou rune durée variant de quatre jusqu'à douze années. Le traité anglo-allemand lui-même était pour cin qans, avec douze mois d'avis pour son abrogation. L'article 23 de notre pacte est une sauvegarde en cas de complications imprévues. Cet article se lit comme suit:

"Dans le cas où des circonstances surgiraient qui, dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni ou du gouvernement de Sa Majesté au Canada, selon le cas, nécessiteraient un changement dans les termes de l'accord, la proposition pour changer ces termes fera le sujet de consultation entre les deux gouvernements."

C'est là, en quelque sorte, une valve de sûreté.

Si c'est une faillite que de ne pas engager le gouvernement du Canada pour une longue période, que de ne pas engager le pays pour une période de cinq ans, que de ne pas le mettre dans l'impossibilité de négocier des accords commerciaux avec les pays étrangers, le parti libéral avoue volontiers qu'il a failli à sa tâche. Les conditions étant les mêmes, le gouvernement conservateur de M. Bennett peut se vanter d'avoir obtenu un succès complet.

Il faut entendre sur la nature de son succès. Les commentaires de la presse anglaise à propos de la conférence et de ses accords sont loin d'être favorables à notre premier ministre. Si celui-ci considère que ce sont là des succès dont il puisse se vanter, il lui est possible de se pavaner.

M. Bennett, pour faire passer ses accords, fait appel tantôt au sentiment patriotique et tantôt au sentiment partisan. La manière de M. Bennett n'est pas autre chose que celle d'un charlatan.

Le premier ministre, à ce qu'il Canada avait déjà des préférences pour obtenir des préférences. Donnant, donnant, ne sait-il pas que le Canada avait déjà des péférences sur le marché britannique et depuis de longues années? En 1915, le Canada bénéficiait de préférences en Grande-Bretagne et ces préférences avaient été augmentées en 1926, en 1927 et en 1928. Ces préférences nous avaient été accordées parce que le Canada de son côté avait reconnu des préférences à la Grande-Bretagne. Mais ces échanges de bons procédés n'avaient pas provoqué dans le temps des commentaires de presse aussi violents que les accords de la conférence impériale de l'été dernier.

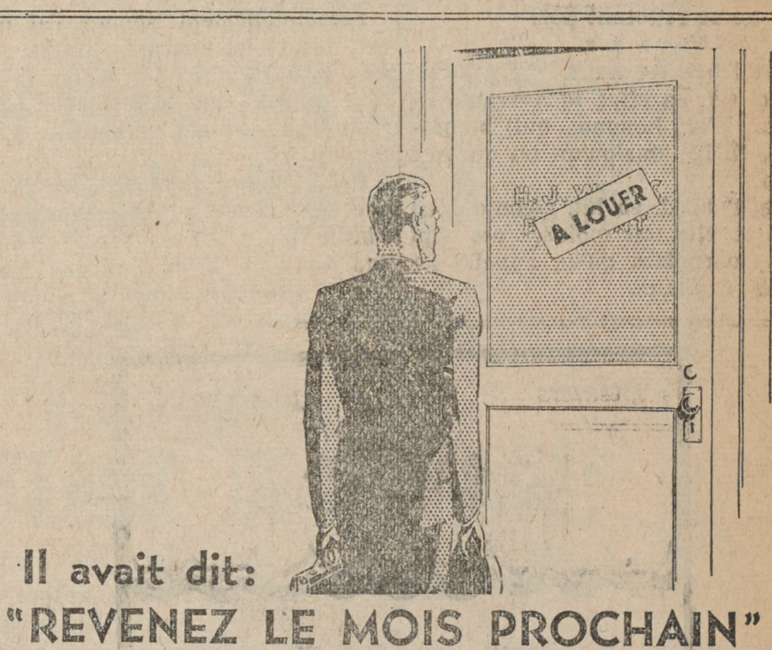
x

De toutes les vertus, la plus haute et la plus rare, c'est la bonté; elle passe sagesse, intelligence et savoir".

x x x

"Rien de tel que le sacrifice pour dilater l'âme et lui donner des ailes'





Coin du Collège Mathieu

L'entrée au collège Mathieu

Pourquoi cette grande activité sur toutes les rues du village de Gravelbourg? Pourquoi ce va et vient des automobiles devant le collège? Pourquoi ces groupes de jeunes gens aux visages joyeux qui semblent renouveler de vieilles amitiés?

C'est qu'aujourd'hui le Collège Mathieu a rouvert ses portes à la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan. Certes, ce geste nous ne l'ignorons pas, lui coûte de bien grands sacrifices. Oui! c'est grâce au grand dévouement des pères professeurs qui s'adonnent aux labeurs de l'instruction des élèves avec un désintéressement qui les honore.

Mais c'est dû aussi à la générosité de nombreux bienfaiteurs qui, comprenant la grande oeuvre que poursuit cette institution dans la Saskatchewan, ont, malgré ces temps de dépression, daigné délier leurs bourses en faveur des quelques cent petits Canadiens qu'abritent notre Collège.

Car le Collège de Gravelbourg est pour eux la garantie du futur. M. Raymond Denis a publié récemment dans le "Patriote de l'Ouest", un excellent article, dans lequel il démontre que c'est de notre humble Collège que sortiront demain nos chefs laiques et religieux.

En effet où la Saskatchewan prendra-t-elle ses futurs directeurs, si ce n'est au Collège? Pourra-t-elle choisir ailleurs ses défenseurs contre les ennemis de notre belle langue française et de notre sainte religion.

C'est dans ce Collège qu'elle les trouvera, car ici ils auront étudié les questions à fond, en préparation des problèmes de demain. Ici, ils auront acquis une instruction et une éducation fermes et supérieures, double but poursuivi par ce château-fort de la survivance de la langue canadienne-française de la Saskatchewan. Il est le seul Collège catholique et canadien-français pour les cinquante mille Canadiens Français de notre province. Ici l'on vient chercher la science, la piété et l'éducation pour le coeur. Ici on leur donne tous les outils nécessaires pour bâtir leur avenir.

Voici donc que les élèves reviennent à leur Alma Mater. A quoi pensent-ils ces jeunes étudiants qui quittent le plaisir et la jouissance d'être près de leurs parents pour une vie de discipline et de travail?

Ils regardent avec joie l'année qui s'ouvre devant leurs yeux, car déjà le Collège les a mis à même d'apprécier son influence bienfaisante. Il reste en eux le goût de développer leurs facultés intellectuelles et morales. Ils voient que leur caractère et leur volonté vont être formés, leur piété rendue plus intense. qu'en somme ils deviendront des hommes, qui, partout où ils iront, seront remarqués et remarquables à cause de l'excellente formation qu'ils y auront reçue.

Les Pères sont là recevant les élèves. Ils sont contents semble-t-il. Pourquoi? Est-ce qu'ils ne devront pas travailler toute l'année à la tâche difficile d'instruire les enfants? Oui, mais ils ne pensent pas à cela, ceux qui consacrent leur vie pour la jeunesse. Ils se réjouissent même de pouvoir à ce prix former des âmes qui seront nos défenseurs.

Les élèves disent un dernier adieu à leurs parents, renouvellent connaissance avec leurs professeurs, se font donner leurs places et les portes du Collège se ferment sur eux. Ils sentent quelque chose de doux, de consolant qui leur parle, c'est la Voix de l'Alma Mater que nul collégien n'oubliera jamais. Les classes vont commencer où ils s'instruiront et développeront leurs intelligences. Dans quelques années ils sortiront glorieux avec leur éducation supérieure, impatients de prendre leurs places dans la carrière qu'ils auront choisie et qui sera celle du dévouement au service de Dieu, de leur religion, et de sa Majesté: La Langue Française.

Pour faire de cette année, une année de succès, comme par le passé, les autorités du Collège ont voulu mettre les élèves dans une atmosphère de piété en leur faisant suivre les exercices de la retraite, prêchée par le R. P. D. Jubinvillé, o.m.i. Grand merci pour ses pieuses exhortations.

A L'OEUVRE MAINTENANT

Edouard MAURICE,
Versification.

Pour lire au Foyer

A mes collègues de la plume

LE SILENCE EST MORT

Parmi toutes les ruines accumulées par la civilisation et le machinisme moderne, il y a celle du Silence.

Quand, quittant Paris, vous avez le bonheur, de plus en plus rare, d'arriver dans un coin perdu, où il n'y a ni auto, ni chemin de fer, la sensation nouvelle, pour ceux qui s'observent, c'est d'entendre le Silence...

x x x

Bienheureux celui qui alors peut rester là!...

Peu à peu, l'épilepsie de son cerveau s'apaise... l'incendie s'éteint. Et son âme se met à l'unisson du paysage éternel qui l'entoure.

Dans ces conditions, réellement, il se repose.

Tandis que ceux qui bouffent des kilomètres... courent de la montagne à la mer... visitent des châteaux et des champs de bataille... ceux-là ne font qu'ajouter une agitation de plus à une autre agitation.

Ils se distraient peut-être.

Ils ne se reposent pas.

x x x

Le silence est mort.

Quel est, en effet, la navrante situation d'un homme qui, aujourd'hui, dirige quelqu'un ou quelque chose?

Il a d'abord, en lui, comme nous tous, et plus ou moins, ces sept bêtes sournoises qu'on appelle les péchés capitaux.

Et il doit toujours les tenir à l'oeil...

Qui stat, videat ne cadat... Que celui qui est debout, veille à ne pas tomber!...

Il se lève?... Il ouvre ses journaux, car il est obligé de se tenir au courant.

Alors, les préoccupations du monde entier vont retentir en lui...

Tout est devenu mondial.

Une étincelle n'importe où peut allumer un incendie...

Il y a l'incendie lointain... le Japon?... Il y a l'incendie à notre porte... l'Allemagne?

Aujourd'hui, cela va bien...

Demain, cela peut aller mal...

Il y a la politique intérieure, qui retentit sur les affaires.

Il y a le bolchevisme... le chômage...

Qu'est-ce qu'il n'y a pas!...

x x x

Après, c'est le courrier... le terrible courrier... en voilà encore un foyer d'agitation!

Personnellement, quand j'ai ouvert trente ou quarante lettres, je suis déjà fatigué.

Alors, ceux qui en ont davantage?

Après les lettres, ce sont les personnes...

Pour peu que vous soyez en vue... que vous représentiez quelque possibilité d'aide... en même temps que vous, se lèvent, chaque jour, dix... vingt personnes absolument résolues à vous "avoir',' et qui souvent vous "ont".

Et le devoir vraiment professionnel n'est pas encore abordé.

Il vient, lui, avec ses charges, ses soucis, ceux dont on ne peut parler à personnes. Mais l'agitation extérieure, parasitaire, est souvent telle, que ce travail direct paraît à certains le moins lourd.

x x x

Vous sortez?...

Alors, c'est tout le bruit infernal.. C'est la rétine déchirée par les réclames fracassantes... C'est le risque de mort quand vous traversez une rue... Ce sont les "klaxons" impérieux, assourdissants...

L'autre matin, je prends un taxi. Une pauvre vieille se hâte, péniblement, entre les passages cloutés. Mon chauffeur, une espèce de brute, arrive sur elle, impatient, nerveux:

—Vieille toupie!... avec quel plaisir je t'écrabouillerais!...

Et comme, en le réglant, je lui faisais la morale, il me montra ses mains qui tremblaient nerveusement.

—C'est que, depuis minuit, je n'arrête pas... On est "hors de soi"

Ajoutez à cela les tapeurs, les nervosités domestiques... votre corps surmené qui, lui aussi, a ses "ratés".

C'est le lot du matin.

x x x

Vient ensuite tout le poids de l'après-midi... le mobilisme de plus en plus étourdissant, les nécessités mondaines, les journaux du soir, les téléphones qui vous poursuivent jusque dans votre lit, la surproduction littéraire, les soirées fatales, les dîners obligatoires, les conférences, les discussions, le théâtre...

On rentre tard chez soi, crépitant comme une pile électrique... On met deux heures à s'endormir..

Et on recommencera le lendemain à jeter ainsi sa vie, à pleines mains, à des exigences sans cesse augmentantes...

Conclusion: on ne peut pas ne pas constater qu'on n'a plus rien de substantiel à donner.

Rien!... C'est fatal, puisqu'on donne toujours, et qu'on ne se ravitaille jamais.

Il faut donc "bluffer".

On criera des phrases, derrière lesquels il n'y a rien...

Toujours le même mot: rien.

Pressez tant de discours... tant de solennels articles... Dégonflez tant d'attitudes... Rien.

Quelques mois avant sa mort, le cardinal Mercier disait à un Père Jésuite de mes amis: "Je ne supporte plus que la lecture de l'Evangile et des Epîtres de saint Paul".

x x x

Sans aller aussi loin, combien d'intelligence souffrent, comme souffrait la sienne, dans un "siècle sans âme".

Combien s'anémient à ne respirer que des pauvretés...

Combien pensent, qu'actuellement, "la vérité vraie, c'est le silence".

Combien rêvent de trouver, ne serait-ce que pendant quelques jours... quelques heures, une oasis de silence, où ils pourraient descendre au fond d'eux-mêmes, et dégager, par la confession, par la méditation, ces canaux mystérieux, au point précis, où la nature humaine s'enracine en Dieu.

Oh... s'évader de l'Empire du Bruit!...

Et se plonger, se baigner, dans l'Abîme du Silence, pour en sortir purifié, ravigoré, et en faire profiter ceux dont l'âme dépend de la qualité de notre âme!...

x x x

Cette évasion, elle est devenue possible? Oui.

Deux retraites fermées "d'intellectuels", écrivains, professeurs de lycée et de Faculté, journalistes, etc... auront lieu à la "Villa Manrèse", 5, rue Fauveau, à Clamart, Seine.

La première, du samedi, soir 24 septembre au mercredi matin 28 plus spécialement réservée aux écrivains proprement dits et aux professeurs de l'enseignement secondaire.

La seconde, du samedi soir 22 octobre au mercredi 26, pour les journalistes et les professeurs de Faculté.

Les "sympathisants" qui ne pourraient pas suivre toute la retraite, sont fraternellement invités à la réunion générale, avec échange de vues qui se tiendra l'après-midi du dernier jour de la retraite, la veille de la clôture.

Pour tous renseignements, écrire au P. Robinne, 5, rue Fauveau, à Clamart, Seine.

x x x

Il faut croire que le mal est tout de même assez étendu et pressant, puisque Georges Duhamel, dans un livre récent, propose la création d'un Parc national du Silence, où ne pénétrerait nul indésirable, nul bruit industriel, nulle musique mécanique...

Il me semble, qu'aujourd'hui, vraiment, je propose à mes collègues de la plume quelque chose de mieux... Pierre L'ERMITE

Le journaliste peut-il toujours plaire à tout le monde ?

Malgré toute sa bonne volonté, le journaliste est l'homme le plus exposé à créer des mécontents et à se faire même des ennemis.

Louis Veuillot disait: "On ne pardonne pas volontiers aux journalistes leurs défauts; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord et de ne pas se mettre d'accord avec tout le monde..."

Qu'on nous permettre de citer une boutade qui contient un grand fonds de vérité:

"Editer un journal est un travail très plaisant comme on va le voir:

"S'il contient trop de politique, personne n'en veut; s'il en contient trop peu, personne n'en veut non plus. Si on ne peut pas le lire; s'ils sont trop gros, on dit qu'il ne donne rien à lire.

"S'il publie des dépêches, on dit que ce sont des mensonges; s'il n'en publie pas, on dit qu'il n'est pas sérieux et qu'on les supprime par raison politique.

S'il donne quelque "bon mot", on dit qu'il est fait par des têtes sans cervelle; s'il n'en donne pas, on dit qu'il est fait par des "pince sans rire".

"S'il publie quelques relations originales, on le blâme de ne pas donner quelque chose de sérieux, on trouve qu'il ne sait pas distraire et qu'il reproduit ce qu'on a déjà vu dans d'autres journaux.

"S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il eût mieux fait de se taire; s'il ne le fait pas, on dit qu'il tronque les textes.

"S'il donne la biographie d'un homme public, on le taxe de partialité; s'il n'en donne pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien. S'il donne un article qui peut intéresser les femmes, les hommes sont mécontents, et vice versa.

"Si le directeur du journal va à l'église, on dit tout bonnement que c'est un hypocrite; s'il n'y va pas, on trouve que c'est un homme sans foi ni conscience.

"S'il reste au bureau pour diriger son journal, on dit qu'il a peur de se montrer; s'il sort souvent et va dans un café, on dit qu'il ferait mieux de diriger son journal.

"S'il ne paie pas ses fournisseurs régulièrement, on dit qu'on ne peut avoir confiance en lui; et si, au contraire, il paie régulièrement, il y a des gens qui trouvent qu'il a volé son argent!"

Nous croyons bien que c'est surtout pour le journaliste que le profond LaFontaine a écrit sa fable du "Meunier, son fils et l'âne".

LE CANADA

x

Le Portugal Républicain reste catholique

Le Congrès eucharistique national portugais a eu lieu, dernièrement, à Barga, avec la participation du cardinal patriarche de Lisbonne, du nonce apostolique et de presque tous les archevêques et évêques du Portugal.

Une foule énorme y assistait, et les autorités civiles et militaires prirent part à la réception enthousiaste qui fut réservée aux prélats, à leur arrivée dans la ville. C'est sous une pluie de fleurs qu'ils furent conduits à la municipalité où les représentants du Conseil communal les accueillirent avec sympathie et déférence. Au nom de tous les assistants, le président de la Chambre, capitaine Marine, qui se trouvait là, rendit un hommage au Pape en la personne de son représentant.

C'est en cortège que, accompagnés de ces même personnages, cardinaux, archevêques et évêques se rendirent ensuite à la cathédrale, où eut lieu une première cérémonie.

Le Congrès a duré trois jours, pendant lequel, dans les sections, et aux assemblées générales, divers rapporteurs et orateurs illustrèrent la haute valeur éducatrice du catéchisme.

Cette manifestation de piété religieuse s'est close par un magnifique pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Carneiro. Une messe pontificale y fut célébrée en présence de tous les évêques, par le nonce qui donna, à l'"immense concours des pèlerins, la bénédiction apostolique.

La foi reste vive en Portugal. Si, à son exemple, l'Espagne et le Mexique avaient su respecter la religion tout en changeant leur fôrme de gouvernement, que de maux eussent été évités à ces malheureuses nations!

x

L'esprit des tribunaux.

On juge un pauvre diable d'employé de chemin de fer dont une fâcheuse distraction a failli occasionner le déraillement d'un train. Invité à s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés, l'accusé balbutie et finit par avouer qu'il se trouvait en état d'ébriété.

—Malheureux! s'écrie le juge, vous étiez préposé aux aiguilles et vous ne craigniez pas de vous piquer le nez!

x x x

RIEN N'EST IMPOSSIBLE A JEANNOT

—Comment, Jeannot, tu t'es encore battu à l'école malgré ma défense? Tu as le front tout meurtri.

—C'est moi-même qui l'ai fait, papa; je me suis mordu.

—Petit sot, c'est impossible. Ton front est plus haut que ta bouche.

—Mais je suis monté sur une chaise.

x x x

Nos enfants.

Suzette. — Moi, j'ai déjà été marraine deux fois. et toi?

Linette. — Moi, pas encore... Mais mon grand frère est marin.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

BON TABAC à sacrifice: Rouge, Belgique, Grand général, Petit Rouge, Connecticut, Tabac à cigares, Prix $12. le cent. Douze livers expédiées comme échantillon sur réception de $1.75. Frais d'expédition laissés à l'acheteur. Pour informations, s'adresser à Adhémar Larmarche, Saint-Esprit, Comté Montcalm, P.Q. 32-7-p

BARBIER DEMANDE SALON DE COIFFURE à louer ou à vendre. Réponse M. N. M. boite 139, Biggar, Sask. 34-35-p

Rapprochement entre Franco-Canadiens et Franco-Américains

(Projet de M. Aurélien Bélanger)

Le projet que M. Aurélien Bélanger, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, a proposé à son bureau de direction aux fins d'opérer un rapprochement entre les groupes canadiens-français du Canada et des Etats-Unis, a reçu un accueil sympathique dans la province de Québec et par delà les frontières internationales.

M. Bélanger communique au "Droit" d'Ottawa à ce sujet les deux lettres suivantes, qui sont bien de nature à l'encourager dans son mouvement, destiné à réaliser une solidarité plus étroite entre les foyers de race française en vue de l'augmentation de leur prestige et de leur influence.

ASSOCIATION CATHOLIQUE
DE LA JEUNESSE
CANADIENNE-FRANCAISE
Comité Central
840, rue Cherrier

Montréal, le 12 octobre 1932.

Monsieur Aurélien Bélanger,
président général de la
Société Saint-Jean-Baptiste,
Clarkstown,
Ontario.

Monsieur le Président,

Les officiers généraux de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française sont très heureux de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la Présidence générale de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

L'assemblée générale, à votre suggestion, a exprimé le voeu de coopérer avec tous les Canadiens français. Notre association ne demande pas mieux: coopérer est devenu sa devise pratique et elle voit avec plaisir une association-soeur adopter cette devise prometteuse d'union et de force.

Nous sommes convaincus, que sous votre direction la Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa verra de beaux jours.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de notre dévouement et l'expression de notre considération très distinguée.

Pour le Comité central
de l'A.C.J.C.,
Le chef du secrétaire général,
René-V. GRAVEL.

ELPHEGE-J. DAIGNAULT
Procureur
Notaire Public
401, Edifice Hospital Trust

WOONSOCKET, R. I.,
12 octobre 1932.

M. Aurélien Bélanger,
Président général de la
Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa,
18, rue Rideau,
Ottawa, Ontario.

Mon cher M. Bélanger,

J'ai vu dans l'Indépendant de Fall River, d'avant-hier que, à une assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, vous avez fait allusion à une causerie que je dois donner au poste CKAC dimanche prochain. Ce n'est pas dimanche prochain, mais bien samedi prochain le 15, entre 6 et 6.30 p.m., que je donnerai cette causerie.

Vos remarques au sujet d'une liaison plus étroite entre les groupes canadien-français et franco-américain m'ont plu beaucoup. Je vous en remercie et je compte sur des réalisations prochaines.

Bien à vous,
Elphège-J. DAIGNAULT.

Contre les murs tarifaires

Washington. — Une pétition publique demandant au président Hoover d'enlever les barrières tarifaires imposées par le tarif Hawley-Smoot vient d'être publiée par la Ligue progressive nationale, organisée pour appuyer la campagne du gouverneur Roosevelt, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis. Elle porte la signature de 180 économistes américains. Chacun de ces signataires signa la requête de ce tarif.

La requête et la liste des signataires a été rendue publique par James Bonbright, de l'Université Columbia.

"Nous croyons, dit la requête, que les fermiers américains, les salariés et les hommes d'affaires auront infiniment plus à gagner d'une réduction que d'une augmentation du niveau de notre tarif. Il nous semble clair que pour se remettre de la dépression, chez nous comme dans les autres pays, on rencontrera des difficultés tant que des restrictions arbitraires seront imposées au commerce international.

"Le Président a le pouvoir de faire disparaître les barrières tarifaires nuisibles et de réduire le tarif par une action diplomatique. Nous vous demandons donc, après plus de trois années de crise, d'entreprendre le plus tôt possible des négociations en ce sens.

"Le tarif de réduction de 5,240,-995,000 en 1929 à $2,377,961.000 en 1931. Pour les huit premiers mois de 1932, notre commerce a encore diminué de 500 millions de dollars".

x

45 millions de déficit

Ottawa. — D'après le rapport des comptes publics déposé à la Chambre des Communes, le Gouvernement a eu pendant l'année terminée au 31 mars 1932, un déficit de $45,694,288, ses dépenses s'élevant à $375,403,344. La dette nette du Canada est de $2,875,846,172, augmentation de $114,234,253 sur l'année précédente. Les secours directs ont coûté $38,285,515 au Gouvernement fédéral et le boni accordé aux cultivateurs de l'Ouest sur leur blé à coûté $10,908,428.

Un état déposé par M. Rhodes, établit à $24,208 les dépenses imprévues du Gouvernement durant la vacance parlementaire juin-octobre, dont $2,000 à titre de gratification pour le Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord; $2,000 pour le candelabre argent solide offert à sir Josiah Stamp pour son étude de la question de ports canadiens qu'il a faite à titre gratuit; $10,000 au comité canadien des sports internationaux, et 500, au Congrès des Métiers et du Travail à Hamilton.

En 1931-32, la Commission d'embellissement d'Ottawa a touché principalement du Gouvernement, $329,761 et dépensé $311,358 en travaux d'embellissement.

x

ROOSEVELT vs HOOVER

474 CONTRE 57

New-York. — D'après le cinquième rapport de la consultation populaire faite par le "Literary Digest", dans toute la République américaine, en rapport avec la prochaine élection présidentielle, le candidat démocrate, le gouverneur Roosevelt, l'emporterait, par 3 contre 2, contre le candidat républicain, le président Hoover.

Actuellement, la grande revue new-yorkaise a reçu 2,617,185 réponses dont 1,473,446, 56.30 p.c. sont en faveur de Roosevelt, et 973, 367,37.19 p.c., se prononcent pour M. Hoover.

Les autres sont réparties entre les autres candidats.

Ces réponses sont venues de 48 Etats. Hoover est en tête dans les sept Etats suivants: Maine, Vermont, New-Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut et New-Jersey. Le candidat démocrate l'emporte dans les 41 autres Etats

Sur la base d'un vote électoral, la présente consultation donnerait 474 votes électoraux à Roosevelt contre 57 à Hoover.

x

Londres vote pour les accords commerciaux

Londres. — Par une majorité écrasante, la Chambre des Communes a voté une série de résolutions préparatoires à la ratification des acords commerciaux de l'Empire.

En même temps, la Chambre a entendue l'hon. Stanley Baldwin, Lord Président du Conseil et chef conservateur, déclarer que le Royaume-Uni inaugurerait bientôt des négociations pour un nouveau traité commercial — traité remplaçant le traité de nation la plus favorisée — auquel la Grande-Bretagne est à mettre fin.

"Le Royaume-Uni ne doit pas souhaiter d'interrompre le commerce avec la Russie, a déclaré M. Baldwin mais dans l'avenir le commerce anglo-russe devra être plus balancé qu'il ne l'était dans le passé".

D'écrassantes majorités ministérielles furent enrégistrées sur quatre résolutions financières qui donnent un effet législatif aux résolutions tarifaires des acocrds conclus à la Conférence Impériale. Ces majorités se placent entre 350 à 400. Sur la cinquième résolution il n'y a aucune division.

Les dernières heures du débat ont été témoin d'une attaque acerbe sur le compte de Sir Herbert Samuel, le secrétaire d'Etat libre-échangiste démissionnaire, par Sir John Simon, le ministre des Affaires Etrangères national-libéral.

Sir John a mis en doute la validité des objections de Sir Herbert que l'accord anglo-canadien était inconstitutionnel, par le fait qu'il serait en vigueur pendant cinq ans sans qu'aucune des parties ne puisse y mettre fin.

Il cita plusieurs autorités pour montrer qu'un traité commercial de cinq ans n'était pas une innovation "Même si je pensais que les accords d'Ottawa étaient mauvais comme certaines gens les croient, déclara-t-il en se tournant du côté des libéraux libres-échangistes, je croirais qu'il est encore de mon devoir de soutenir le gouvernement national.

Nouvelles

Le texte français des conventions commerciales

M. Bennett a déposé le 14 octobre après-midi le texte français des traités de commerce dont il avait déposé le texte anglais le mercredi précédent.

"J'ai le plaisir", a-t-il dit, "de déposer le texte français des accords conclus à la conférence. Je regrette que quelques jours se soient écoulés depuis que le texte anglais a été déposé, mais les députés conviendront qu'il n'y a pas de notre faute et que nous avons procédé avec toute la diligence possible dans les circonstances."

L'imprimerie nationale a travaillé jour et nuit, a expliqué le premier ministre, pour composer ces textes volumineux. Aussitôt qu'une page était prête, on la communiquait aux traducteurs.

Malgré tous les efforts il n'y eut pas moyen de composer les deux textes en même temps. Cela est regrettable, avoua le premier ministre, mais il espère que les députés de la province de Québec ne lui tiendront pas compte du retard.

Le gouvernement a montré sa bonne volonté en l'occasion. "Nous avons quand même réussi," ajouta M. Bennett, "à fournir aux courriéristes parlementaires de langue française, les gallées françaises des accords, quelques heures à peine après la déposition du texte anglais."

x

On demande un sénateur canadien-français

A leur assemblée régulière les membres du Cercle Canadien-Français de Timmins, Ontario, ont passé la résolution suivante:

"Attendu que les Franco-Ontariens ont perdu dans la personne du regretté Sénateur Belcourt l'un de leurs représentants au Sénat, où ils n'avaient certainement pas plus que leur part de représentation.

"Attendu que le Cercle Canadien-Français de Timmins, Ontario, qui compte au delà de six cents membres, considère qu'en justice cette représentation ne doit pas être diminuée.

"Il est résolu à l'unanimité qu'une requête soit présentée au Gouvernement le priant de nommer un autre Franco-Ontarien comme successeur de feu le Sénateur Belcourt"

Oscar SAUVE,
Président.
Ant. THIBOUTOT, Secrétaire.

x

La Légion Française des croix de guerre

La Légion Française des Croix de Guerre a pour but de permettre à tous les combattants français et alliés titulaires de la Croix de Guerre française de se grouper, sans distinction de grade, de situation d'opinion politique ou religieuse, dans une vaste association au sein de laquelle ceux qui furent l'élite des combattants, s'inspirant du pur esprit de la camaraderie du front, continuent à mettre au service du pays et à celui d'une cause noble et généreuse, les qualités de coeur, de courage et d'énergie qu'ils apportèrent dans les combats.

Les régiments, unités, villes, etc. décorés de la croix de guerre peuvent se faire inscrire également comme membres actifs.

La Légion reçoit en outre l'affiliation des groupements autonomes, uniquement composés de titulaires de la croix de guerre française et qui, tout en continuant à s'administrer librement, désirent s'assurer l'appui de la fédération nationale.

Enfin "La Croix de Guerre Française", journal mensuel de la Légion, dont le service est fait gratuitement à tous les adhérents, établit une liaison étroite entre les sections et renseigne les Croix de Guerre sur toutes les questions qui les intéressent.

Afin de permettre le développement rapide de son action, la Légion Française des Croix de Guerre se propose de poursuivre activement, dans chaque région militaire, la création de nouvelles légions, sections ou sous-sections.

En adressant leur adhésion, accompagnée d'un mandat de sept francs pour cotisation et droit d'entrée, les combattants titulaires de la Croix de Guerre Française qui désireraient collaborer à la formation de nouveaux groupes sont priés d'en informer le Secrétariat Général de la Légion, 42, rue du Docteur-Leroy. Le Mans, Sarthe.

x

Ratification de ces traités

Londres. — Le gouvernement se prépare à faire passer le plus tôt possible par toutes ses phases les accords conclus à la conférence impériale d'Ottawa. Le premier ministre MacDonald, en chambre, n'a pas laissé de doute sur les intentions du gouvernement d'adopter les accords tels que signés à Ottawa, déclarant qu'ils constituaient une partie de la politique financière de reconstruction du Royaume-Uni.

:*:

Pour jouir de la préférence britannique

Londres. — Une question vient d'être soulevée à propos de l'expédition du blé canadien. On se demande au Canada si le blé canadien expédié en Angleterre par un endroit en dehors de l'Empire Britannique jouira de la préférence de six sous.

Une interprétation non-officielle dans les cercles financiers anglais, dit que le blé canadien, même s'il est expédié par les ports des Etats, jouira de la préférence s'il est consigné par une facture du Canada.

Ces "libérateurs" sont des brigands

Princesse Russe en Canada -- Qui sauvera la Russie

Montréal. — Un homme à la poigne d'acier naîtra qui sauvera la Russie de ses tyrans actuels. Nous avons été trompés dans nos espérances et ceux que nous croyions les libérateurs du peuple opprimé se sont révélés de simples brigands' Ainsi s'exprimait, au cours d'une entrevue, la princesse Galitzine, descendante d'André Ivanovitch Osterman, le célèbre homme russe qui vécut sous les règnes de Pierre LeGrand, Catherine de Russie et Anne de Russie et qui épousa une cousine de Pierre Le Grand.

La princesse Galitzine-Osterman est arrivée à Montréal dans le train de l'ouest du Canadien National. Elle venait d'Edson, près d'Edmonton où habite le plus jeune de ses fils et se prépare à partir où elle habite depuis que la révloution l'a chassée de son pays.

"Je suis enchantée du Canada," a déclaré la princesse. "D'autant plus que mon fils réussit très bien sur sa ferme D'Edson où il se livre à la culture mixte et à l'élevage des animaux de race. L'an dernier ses succès dans l'élevage lui ont valu d'être décoré par le gouvernement d'Alberta.

"Obligé de travailler après notre départ de Russie où mon mari était ministre dans le cabinet de Moscou, mon fils étudia l'agriculture à l'Université de Louvain puis vint s'établir au Canada. Cette année un accident d'avion dans lequel il se cassa un bras l'empêcha d'exposer ses animaux, mais il se console en pensant que l'an dernier il a remporté huit premiers prix et trois seconds." La princesse a aussi un autre fils et une fille à Paris.

Parlant de la révolution russe la princesse dit qu'elle n'y avait été mêlée que bien indirectement et qu'un souvenir assez vague lui en est resté. Elle y voit cependant la main de Dieu, de Celui qui jugera de tout. "Car," ajoute-elle, "il n'était pas permis à ces brigands de bolchevistes de nous juger sur la terre. C'est Dieu qui nous jugera tous."

La princesse et son mari possédaient, avant la révolution, des propriétés à Moscou, Vladimir et Taula. Ils en furent dépossédés et pour sauver leur vie durent fuir jusqu'à Constantinople. La princesse et sa famille revinrent ensuite en Sibérie, mais pour peu de temps car il leur fallut bientôt chercher refuge au Japon. Enfin les exilés arrivèrent en France où, dit la princesse, "nous trouvâmes un asile sûr."

x

SASKATOON, Sask.

—Dimanche dernier, les Dames de Ste-Anne de la paroisse des Ss-Martyrs organisaient une partie de "whist", au profit des oeuvres paroissiales. On compta environ 70 personnes présentes. Il y eut beaucoup d'entrain. Parmi les gagnants citons; 1er prix, Mlle Yvonne Schmidt et M. Alphonse Saucier. Mlle Marie Provost et M. J. Genest, gagnèrent les seconds prix. Un joli petit concert nous fut ensuite donné; au programme on remarqua: Mlle Corinne Arsenault, qui bien qu'âgée de 9 ans, interpréta deux jolis morceaux de piano. M. J. Nadon, étudiant à Saskatoon, nous chanta ensuite "La dernière lettre du Père Goupil à sa Mère". Une autre jeune paroissienne, Mlle Béatrice Manseau, élève au couvent de Sion, nous donna deux superbes pièces de piano. Mlle L. Gaulin vint ensuite clore ce programme par une jolie danse...

Pendant la soirée, on râfla une nappe peinte à la main. L'heureux gagnant fut M. Genest.

Après le succulent goûter servi par Mmes Templeton, Fleury, Caillé, Beaudry et autres, M. l'abbé Provost remercia les visiteurs de leur encouragement, et l'hymne national "O Canada" termina cette intéressante soirée.

MM. les abbés Baillargeon et Carroll, de Ste-Marie étaient du nombre de nos visiteurs.

x

Elections en 1933

North Battleford, Sask., — Parlant à une assemblée des Ouvriers-agraires à North Battleford, A. J. Macauley, président des Fermiers-Unis, section de la Saskatchewan, a prédit des élections de bonne heure en 1933.

Avant l'opération

Le malade. — Le jeune chirurgien a l'air content...

L'infirmière. — Oui, il dit que vous pourriez bien être son premier succès.

x x x

Amour maternel.

—Quel est celui de vos deux enfants que vous préférez? demandait quelqu'un à une mère.

—Celui qui n'est pas là! lui fut-il répondu.

x

Leçon de botanique.

Le père. — Tu vois, c'est toujours dans les endroits humides que poussent les champignons.

L'enfant. — C'est donc pour ça qu'ils ressemblent aux parapluies.

x x x

PENSEES

"Lorsqu'on souffre qu'a-t-on besoin d'autre chose que se sentir aimé?"

:-: AGRICULTURE - - ELEVAGE :-:

Choses Agricoles

Le blé en Russie

Le Canada lui en a fourni 44,368 *tonnes depuis huit mois*

Moscou. — Pour la première fois depuis un bon nombre d'années, la Russie soviétique est devenue une nation importatrice de blé aussi bien qu'une nation exportatrice. Les chiffres officiels des huit premiers mois de 1932 indiquent que la Russie a exporté 116,915 tonnes métriques de blé et qu'elle en a importé 121,396 tonnes métriques, dont 44,368 tonnes du Canada. Pour ce qui est de l'ensemble des grains, la Russie a exporté beaucoup plus qu'elle n'a importé, soit 791,299 tonnes contre 127,707 tonnes. Le commissariat du commerce extérieur explique ces importations de blé de la part d'un pays qui avait la réputation d'être le grenier de l'Europe en disant que les autorités préfèrent ravitailler l'Extrême-Orient avec du blé étranger déchargé à Vlodivostok que d'expédier par le trans sibérien, qui est déjà insuffisant pour les besoins des transports ordinaires. Le commissariat ajoute qu'il n'y a pas de disette de blé en Russie et les exportations se continuent.

x

Baisse du prix de transport du grain

Winnipeg. — On annonce que dorénavant le prix du transport du grain, de Fort William à Montréal sera baissé d'un demi cent: c'est-à-dire 6 cents 1-2, au lieu de 7 cents.

Cette réduction a été concédée sur les représentations faites par les gouvernements de l'Ouest et par les "Wheat Pools", qui estimaient le coût de transport trop élevé, surtout en vue du bas prix du blé.

x

LE SEL FUME CONSERVE BIEN LE BACON

Des essais sociaux conduits par le service de l'exploitation animale à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ont démontré que le sel fumé au lieu de sel ordinaire, employe dans la même proportion que ce dernier donne entière satisfaction dans le fumage des jambons, du bacon et des épaules de porcs.

Des morceaux ont été traités par le sel ordinaire et la fumée de l'érable et d'autres bois durs, tandis que d'autres, de la même qualité, étaient traités par le nouveau procédé qui consiste à employer une préparation commerciale appelée "sel fumé". Ce sel fume prend la place de la même quantite de sel commun dans le mélange de salage.

En salant les coupes, les mêmes recettes ont été suivies; la seule différence est que dans le lot traité au sel fumé, il a été employé du sel fumé dans la même quantité que le sel commun. Les conditions de salage et la durée du salage ont été les mêmes. Les lots traités au sel commun ont été suspendus dans le fumoir, pour finir le salage, tandis que les lots traités au sel fumé ont été suspendus dans une chambre chaude et sombre.

Des échantillons de porc venant de coupes traitées au sel commun et au sel fumé ont été distribués dans un certain nombre de maisons d'Ottawa, et les rapports indiquent une unanimité d'opinion relativement au goût authentique "de fumé" des lots traités au sel fumé, tandis que cinquante pour cent seulement considéraient que le goût était meilleur que le produit traité à la fumée, à la façon d'autrefois.

On a constaté également que la perte de poids dans les lots au sel fumé était en moyenne de 4.5 pour cent, tandis qu'elle se montait à 8 pour cent dans les lots qui avaient été fumés plus tard.

Voici en quelques mots le résumé de cette expérience: l'emploi de sel fumé a réduit la perte de poids, a donné un goût authentique de fumée, n'a nullement endommagé la texture de la viande et a permis de réaliser une économie de main-d'oeuvre et d'équipement.

Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

x

Manuels agricoles offerte gratuitement aux cultivateurs

C'est pendant l'hiver que l'on fait l'inventaire de la ferme, que l'on révise les derniers détails des opérations de l'année courante et que l'on se prépare pour la suivante.

C'est en hiver également que le cultivateur trouve les loisirs de réfléchir et d'étudier les problèmes que présente son industrie.

Le rôle utile que jouent les volailles dans tout le programme des opérations de la ferme, leur valeur réelle en argent ressortent de plus en plus tous les ans. C'est par l'entremise des volailles de la ferme que s'écoulent beaucoup de produits qui se vendraient très difficilement en nature; les volailles fournissent également un revenu régulier et sûr sous forme d'oeufs et sous forme de viande, qui laissent toujours un gros bénéfice sur la nourriture consommée.

Le cultivateur qui désire établir une basse-cour sur sa ferme ou celui qui cherche à faire plus de bénéfice sur sa basse-cour, fera bien de se procurer des exemplaires des bulletins et des autres publications préparés par les experts du Ministère féderal de l'Agriculture, qui ont fait une étude spéciale de l'élevage des volailles dans les conditions canadiennes. Ces bulletins sont gratuits; il suffit pour se les procurer d'écrire au Bureau des publications du Ministère à Ottawa — Inutile d'affranchir. — Toutes les phases de l'industrie avicole sont couvertes dans ces publications, dont voici quelques-unes:

BULLETIN No. 132, N.S.: "Construction du poulailler" préparé par F. C. Elford, Aviculteur du Dominion; c'est là un guide complet pour la construction du poulailler. Il donne des plans généraux et détaillés pour les différents types de poulaillers avec les dessins de l'architecte et les factures des matériaux. Il a été préparé spécialement pour aider le cultivateur à se procurer le type le plus pratique de poulailler à un prix raisonnable.

LES CIRCULAIRES 70 et 71 traitent respectivement de "L'incubation naturelle" et de "L'incubation artificielle" et sont un guide commode pour la production des poussins sur la ferme.

LA CIRCULAIRE 76 préparée par Georges Robertson et H. S. Gutteridge du Service d'aviculture, de la Division des fermes expérimentales, est un guide complet dans l'éducation et l'élevage des poussins, l'un des problèmes les plus importants que présente l'établissement d'une basse-cour de rapport.

Les autres imprimés couvrent les phases spécifiques de l'administration du poulailler, mais les publications que nous venons de citer traitent tout le domaine avicole d'une façon pratique et très complète et peuvent servir de guide à ceux qui se proposent d'établir une basse-cour sur une base avantageuse.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

x

Le traitement des sols alcalins

On trouve dans tout l'Ouest des étendues de terre que l'on appelle "alcalines" à cause de leur nature singulière et de leur effet sur la végétation. La diminution de ces étendues varie; quelques-unes ne couvrent que quelques pieds, d'autres s'étendent sur plusieurs acres; elles se caractérisent habituellement par une apparence blanchâtre et qui est causée par la présence de certains sels. Elles se rencontrent principalement dans les endroits bas, où l'eau s'accumule et plus tard s'évapore, et sur des sols qui contiennent une proportion considérable d'argile. Lorsque l'on sème du grain sur ces parcelles on n'obtient qu'une très pauvre récolte et souvent même on n'obtient rien du tout.

Pour mettre ces terres alcalines en état de culture, il suffit d'enlever des sels nuisibles qu'elles renferment; en général ces terres sont très fertiles et elles rapportent abondamment lorsqu'elles sont débarrassées de l'excès d'alcali et pourvues d'eau. On peut enlever les sels par un lavage ou un lessivage des composés nuisibles, car ces composés se dissolvent facilement dans l'eau et sont entraînés par elle. Sur terre sèche il ne faut pas songer à mettre en état de culture des étendues considérables de terres alcalines, mais pour de petites dépressions on peut améliorer le drainage naturel du sol par des applications de fumier fortes et fréquentes. Certaines récoltes sont plus tolérantes à l'alcali que d'autres. Parmi les récoltes les plus communes de la ferme, le brome inerme et le mélilot sont les meilleures; on pourrait les cultiver avant une récolte de grain.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

L'armée du Canada

Les soldats de l'armée et les marins nous coûtent $7,201,211,54

LES DOUKHOBORS

Pour ceux qui ne s'en doutent pas disons que le Canada a une armée Ce n'est pas une bien grosse armée, sans doute, elle ne comprend que 5,091 hommes et officiers, soit 88 officiers et 781 hommes dans la marine; 410 officiers et 3,177 hommes dans la milice; 99 officiers et 596 hommes dans l'aviation.

Les officicers de marine retirent annuellement $259,889.94 en salaires, les officiers de milice retirent $1,368,446,34 et les miliciens $3,-388,992.22; les officiers d'aviation reçoivent $359,730.94 et les aviateurs $815,230.80.

Tous ces gens nous coûtent $7,-201,211.54 par année!

Ces renseignements ont été donnés à M. J.-S. Woodsworth travailliste de Winnipeg et chef des Co-ops par M. Desbarats, le sous-ministre de la défense nationale.

Ce que nous coutent les Doukhobors

Le gouvernement a déployé, jusqu'à maintenant, à part les frais de leur entretien, la somme de $42,-359.96 pour emprisonner les doukhobors qui avaient pris la mauvaise habitude de se ballader dans les villes de la Colombie Anglaise dans l'absence de costume de nos premiers parents.

Comme c'est le gouvernement qui s'occupe des enfants des doukhobors que l'on ne pouvait tout de même pas mettre en prison mais que l'on a distribué dans les institutions charitables, nous payons, en plus, $4 par semaine par enfant de frais de pension.

C'est encore M. Woodsworth qui a obtenu cette réponse à une de ses questions.

D'autres Questions

MM. Lavergne a appris du gouvernement que les nominations de secrétaire français et d'autres personnes aux positions vacantes à la Commission des Chemins de Fer ne seront faites que lorsque les conditions des affaires et la situation ferroviaire au Canada le justifiera.

M. Woodsworth ne parle pas chinois

Les chefs des "Co-ops", M. J.-S. Woodsworth, connaît les caractères chinois quand il les voit, mais il ne peut les déchiffrer. M. Woodsworth a produit en Chambre un sac de farine, estampillé en chinois, provenant de Canton, Chine, et importé au Canada par une firme de Vancouver.

M. Woodsworth a voulu savoir du ministre du Commerce, M. Stevens, comment il se fait qu'alors que nous ne pouvons vendre notre blé, nous exportons de la farine chinoise qui est passée par les maisons d'exportation des Etats-Unis.

"Mon honorable ami devrait nous traduire cette inscription que je vois sur le sac", dit M. Stevens au milieu des rires.

"Les députés de la région de Van couver sont bien plus au courant du chinois que moi", a rétorqué M. Woodsworth.

Finalement, le ministre du commerce a demandé au député de Winnipeg de lui envoyer son sac et il a promis qu'il fera enquête.

La Route Transcontinentale

D'après une dépêche aux journaux, le premier ministre de l'Ontario, M. Henry, aurait affirmé que les chômeurs pourraient encore travailler à la route tanscontinentale au cours de l'hiver. M. Peter Heenan, ancien ministre du Travail, a voulu savoir si les paroles que l'on prête à M. Henry exprime la façon de voir du gouvernement.

Le ministre du Travail, M. Gordon, a répondu que M. Henry a évidemment été mal rapporté dans les journaux et que le gouvernement n'entend pas poursuivre les travaux sur cette route l'hiver prochain.

Les bills des chemins de fer

Le gouvernement n'a pas l'intention de présenter son bill fondé sur les recommandations de la Commission des Chemins de Fer ni cette semaine ni la semaine prochaine. Toutefois, comme M. Bennett l'a dit à M. Sam Factor, de Toronto, le gouvernement le présentera rarement avant la fin de la session, mais il ne sait pas encore s'il le présentera d'abord à la Chambre ou au Sénat.

Les Hommes Forts Canadiens-Français

Louis Lefebvre, père du R. P. Camille Lefebvre, fondateur de l'Université Saint-Joseph, de Memramcouk.---Rencontre avec deux Anglais. --- Né en 1766, mort en 1846.

Dans sa très intéressante biographie du Père Camille Lefebvre, l'honorable Pascal Poirier cite une anecdote qui indique que l'auteur des jours du grand bienfaiteur des Acadiens fut un homme solidement charpenté et d'une force peu commune.

Ce compatriote se nommait Louis Lefebvre; il était né à Laprairie en 1766. Après avoir parcouru l'Ouest du continent et avoir fait des épargnes, il vint s'établir à Saint-Philippe de Laprairie, où il éleva une nombreuse famille. Ecoutez le récit du distingué écrivain:

"Le P. Camille Lefebvre, qui ne parlait jamais de sa famille, se laissa pourtant aller à raconter à quelques-uns de ses écoliers en vacances, l'épisode suivant, datant de sa plus tendre enfance. Il avait gardé pour son père un respect profond, mêlé d'une admiration où perçait une teinte d'orgueil filial.

"Comme la plupart des hommes forts, nous disait-il, mon père était doux; mais il ne fallait pas réveiller le lion, je veux dire le coureur des bois qui dort.

"Deux Anglais en goguette l'apprirent un jour à leur dépens. Ils arrivaient en voiture, de Montréal ou d'ailleurs. C'était pendant les guerres de Papineau. Les patriotes venaient d'être écrasés à Saint-Eustache, et mon père, ce jour-là était de mauvaise humeur. Je crois qu'il n'avait jamais beaucoup aimé les Anglais. Ceux-ci entrent sans frapper et lui enjoignent, d'un ton rogue, d'aller donner à boire à leur cheval.

—Le puits est là, leur dit le vieillard, qui était devenu pâle, vous pouvez aller vous servir vous-mêmes.

"En maugréant, le plus capable des deux s'avança vers le banc des seaux et en prend un dont il veut se servir pour abreuver sa monture.

—Non, pas celui-là, qui est pour le monde, fait observer mon père, il y a un vaisseau à la bringuebale, pour les animaux.

—Hell! la bringuebale, murmura l'Anglais à son compagnon, mon cheval est aussi propre qu'un d.. Canadien-français.

Et il continua de se diriger vers la porte avec le seau à demi d'eau.

"Un bond, un éclair, le vieillard avait sauté sur le seau qu'il arrachait des mains de l'insulteur, lui lançant le contenu en pleine figure.

"Le compagnon se précipita sur lui. C'était un homme tout petit. Dans tous les cas, mon père le saisit une main sur le chignon du cou, une autre plus bas, et vlan! à travers la croisée!

L'autre, les yeux encore tout pleins d'eau, s'avance sur lui les deux poings en arrêt. Celui-là tomba comme un plomb, du coup de poing qu'il reçut. Sa tête porta la première sur le parquet.

"Mon père, craignant qu'il ne fût mort, le ramassa; puis, après l'avoir ranimé avec l'eau qui restait dans l'autre seau, l'aida à sortir de la maison et l'escorta jusqu'à la voiture que le petit tenait toute prête, les dents lui claquant dans la bouche.

—Bonjour! leur dit-il. Si vous buvez chez vous dans les mêmes vaisseaux que vos chevaux, vous saurez, mes gars, que les Canadiens sont baptisés et qu'ils boivent à part

"Et nous racontant cela, le bon P. Lefebvre riait, riait de son grand rire franc, où il met toute son âme.

"Et nous qui, pour la plupart avions assisté à des scènes bien autrement brutales, où les nôtres, hélas! n'avaient pas toujours eu le dessus, nous trouvions héroique ce vieillard qui faisait ainsi respecter sa maison des Anglais. Dans notre enthousiasme, nous lui aurions élevé des statues.

"Louis Lefebvre mourut le 7 février 1846, âgé de près de quatre-vingts ans."

x

Recettes

L'art d'accommoder les carottes

Les Américains, passés maitres dans l'art de lancer dans le monde entier des "canards" sensationnels, savent aussi fort bien accommoder les carottes. Voici le menu servi par un hôtelier de Détroit et dont la carotte fait tous les frais:

Suprême de carottes à l'orange
Soupe de carottes Crécy-Mirliton
Carottes pickyes à la grecque
Carottes hors-d'oeuvre
Mousse de carottes Black-Suson
Pavé de carottes Ravigote
Carottes au gratin
Salade de carottes crues Gocerucef
Pâté de carottes
Pudding aux carottes
Marmelade de carottes
Glace aux carottes aux citrons
Tarte aux carottes
Demi-tasse de jus de carottes

Reste à savoir si ce menu lui-même n'est pas un "canard" de taille?

x

Omelettes gigantesques

La production des oeufs dans le monde est formidable; à eux seuls, les Etats-Unis en produisaient 19,-300 millions en 1905. Quelle omelette!

En France, la production est également énorme, mais elle ne suffit pas. En 1920, elle importait encore — car il y a tendance à diminution — 109 millions d'oeufs. Paris, avec ses environs, en consomme plus d'un million par jour. L'Algérie, le Maroc, la Pologne, la Yougoslavie, l'Italie, la Turquie, l'Argentine, l'Egypte et surtout a Chine exportent des oeufs.

Nouvelles

Les célibataires travailleront dans les parcs

Ottawa. — L'honorable Thomas G. Murphy, ministre de l'intérieur et surintendant des affaires indiennes, a annoncé dimanche dernier que 1,500 chômeurs célibataires seront immédiatement mis à travailler à l'amélioration des parcs nationaux, dans les trois provinces centrales, et que ce nombre sera graduellement augmenté. Le choix de ces hommes se fera par l'intermédiaire des bureaux de placement sous la juridiction des gouvernements provinciaux.

x

Les sans-travail marchent sur Londres

Une grande manifestation de sans travail est projetée pour jeudi prochain, et aurait lieu à Londres. Des groupes nombreux, hommes et femmes, en provenance de diverses régions d'Angleterre, marchent en ce moment sur Londres. La police de la capitale britannique s'attend à une armée de chômeurs s'élevant à au moins 2,000, et elle se prépare à éviter qu'il se produise des émeutes.

x

L'Eglise Catholique en Hollande

Amsterdam. — Le dernier demi-siècle a vu doubler tout ensemble le nombre des habitants et celui des catholiques des Pays-Bas. En chiffres ronds, sur 4 millions d'habitants en 1880, 1 million 1-2 de catholiques; sur 8 millions d'habitants en 1930, 3 millions de catholiques.

En 1930, il y eut 550 vocations sacerdotales, relativement deux fois plus de vocations qu'il y a cinquante ans. C'est la constatation générale d'un magnifique progrès.

Les moyennes décenna les confirment cette conclusion. Elles montrent, en outre, une période prospère à la fin du xixe siècle, puis un fléchissement général de 1910 à 1920, enfin dix années fécondes.

La statistique arrive, du reste, à des conclusions variables suivant les Grands Séminaires. Tandis que les évèchés de Breda, Bois-le-Duc et Ruremonde maintiennent à peine leur clergé en proportion du nombre des fidèles, l'archevêché d'Utrecht et surtout l'évêché de Haarlem marquent un progrès éclatant. Il y eut pourtant une mauvaise période pour les cinq diocèses de 1906 à 1916.

Quant aux religieux, l'ensemble de leurs Ordres et Congrégations se trouvent en plein essor. Capucins. Dominicains, Jésuites, se contentent de doubler leurs effectifs pendant le dernier demi-siècle. Pour les Frères Mineurs, leur progrès dépasse cette proportion et ne le cède qu'à celui du Séminaire de Warmond, Ajoutons-y l'essaim des Bénédictins, Prémontrés, Carmes, Croisiers, Conventuels, Rédemptoristes, Trappistes — sait-on qu'il y a sept Trappes en Hollande? — Missionnaires de Steyl, de Mill-Hill, du Sacré-Coeur, Pères Blancs, Monfortains, du Saint-Esprit, Lazaristes, Bénédictins, Augustins, etc. En somme, ici encore une première période de progrès: 1890 1900.

Puis une époque de recul, entre 1900 et 1920; enfin une magnifique floraison, ces dix dernières années, période de progrès universel dont 1928 semble malheureusement marquer l'apogée.

Vers 1880 il y avait une entrée en religion pour deux au Séminaire. Dès 1914, cette proportion est renversée; en 1926, il y a trois fois plus de religieux que de séminaristes. Le clergé séculier a doublé ses effectifs depuis cinquante ans, le clergé régulier les a quadruplés. D'autre part, le pays compte aujourd'hui environ trois prêtres séculiers pour deux religieux. C'est dire combien la situation est glorieuse pour les catholiques hollandais qui ont donné sans compter leurs fils à l'oeuvre missionnaire.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DUCK LAKE, Sask.

—Lundi, le 10 octobre, M. et Mme Odilon St-Denis partaient pour la province de Québec, où ils passeront l'hiver dans leur famille. M. Saint-Denis, ancien sergent de la police montée, et Dame Saint-Denis dévouée garde malade ont vécu à Duck Lake jusqu'alors, où ils y comptent de nombreux amis. Nous leurs souhaitons un heureux séjour ainsi qu'une bonne santé.

—M. Eustache Courant est revenu dispos et content d'un voyage en France. Il est maintenant chez son fils, M. Charles Courant.

—Le 11 octobre, avait lieu une asemblée à l'hôtel de ville sous la présidence de M. le maire, afin de charger un wagon de légumes, grains, et habits pour les gens en détresse du sud.

—Le 6 et 7 octobre, les instituteurs et institutrices se réunirent en convention à Rosthern. Les enfants d'écoles en firent un renouveau de vacances.

—Dimanche, le 23 octobre à 5 heures 30 de l'après-midi, plusieurs familles ont capté un beau concert français irradié du poste C.J.R.M., de Moose Jaw. Bon courage aux nôtres! Nous écouterons le quatrième dimanche de chaque mois.

—Nous apprenons que les jeunes gens de Laplaine se sont organisés pour faire une patinoire chez M. Emile Perret, afin de jouer au "Hockey" et au "Broomball" cet hiver. Bravo!

—Nous jouissons maintenant d'un beau temps frais. La neige, qui est tombée, il y a huit ou dix jours, est fondue. Les fermiers ont même repris le travail de la terre.

CODERRE, Sask.

—Ces jours derniers, ont eu lieu à l'église St-Charles de Coderre, les funérailles de Mme Vve John Arsenault, née Emilie Poirier, décédée à l'âge de 87 ans.

Le service fut chanté par l'abbé Chrales Poirier curé de Courval. La chorale était accompagnée à l'orgue par M. Jean Pépin de Courval.

La défunte laisse trois fils, deux petites filles dont Mme Joseph Lemire de Coderre et plusieurs arrière petits enfants.

Les porteurs étaient: MM. Frank Pelletier, Arthur Ouellet, Paul Huppée Mermajel LeBlanc, Pierre Marceau et Charles Arguin.

Dans le cortège, on remarquait MM. Joseph Pontagne et Emmanuel Lemire, le Docteur H. Desmarais, B. Coderre, Tuslm Bachand A. Poisson, J. Wilton, M. Casey, W. Best et plusieurs autres.

M. et Mme Joseph Lemire remercient sincèrement ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie soit par offrande de fleurs, visite ou assistance aux funérailles.

MONTMARTRE, Sask.

MAGNIFIQUE RESULTAT

Le souper annuel de Montmartre a eu un succès sans précédent. A la louange des Dames de l'Autel, l'on peut dire que jamais autant d'enthousiasme a marqué cette réunion familiale. Le rapport va nous en donner une idée.

Dès cinq heures, les convives demandaient l'entrée. Ce n'est qu'après avoir admis près de quatre cents personnes que les tables furent bénites par le curé Thériault.

Nous remarquions aussi à la table d'honneur, M. le curé de Mutrie, M. le Vicaire et de nombreux visiteurs de Mutrie, Wolseley, Régina et autres endroits.

Il y eut des mets pour tous les goûts et même les plus gloutons trouvèrent le nécessaire pour rassasier leur appétit. Ceci, sans aucun doute, est dû à la générosité des Dames de la paroisse qui n'ont rien négligé pour fournir quelque chose pour le souper; merci aussi à tous ceux qui nous ont honoré de leur présence.

Merci encore à l'Orchestre Breton qui nous fit goûter sa jolie musique habituelle tout le long du souper.

Après le souper, la foule s'est divisée en deux camps: Les adultes vers le jeu de Lotto qui, tout en ajoutant une note de gaîté à notre réunion, a fait des heureux et augmenté les recettes considérablement. Les enfants vers la pêche miraculeuse, et ce ne fut dans toute la salle qu'un cri de surprise et une fusée de rires argentins qui auraient pu dérider même les plus moroses, s'il y en avait eu, ce que nous ne croyons pas.

Le tout fut clôturé par un joli concert de chant et de musique. On y exécuta un programme varié où nos artistes locaux ont fait valoir leur talent.

PROGRAMME

1 Orchestre
2 Choeur, en Anglais, au piano Mlle Ludivine Goulet.
3 Récitation par notre jeune ami Rainville.
4 Chanson par M. Lucien Vertefeuille, au piano Mlle Goulet.
5 Choeur, en français, au piano, Mlle Goulet.
6 Petite Comédie, par M. J. E. Demers et M. Louis Fournier.
7 Chanson par MM. Geo. Gratton et Alb. Lévesque. Au piano, Mme Albert Lévesque.
8 Pot pourri, anglais, au piano Mlle Goulet.

Au nom de M. le curé, M. le vicaire adressa des remerciements à l'assistance. On avait fait l'ouverture par le chant "O Canada". On se sépara après avoir chanté "God Save the King" et chacun s'en fut heureux, ayant, dans son coeur, la douce satisfaction d'avoir fait son devoir en contribuant sa petite part à l'achat du charbon pour le chauffage de notre église.

A L'OCCASION DU SOUPER

M. Langlois de Wolseley était au milieu de nous.

Nous remarquions aussi les trois fils de M. Léveillé: MM. Henri, Ernest et Arthur, de Régina.

CONCOURS DE FRANCAIS

Vendredi, le 28 octobre, est la date choisie par notre Cercle Local pour la distribution des prix du dernier concours de Français, organisé par l'A.C.F.C.

Venons en grand nombre célébrer les victorieux de notre beau parler et admirer les talents de nos jeunes.

ST-BRIEUX, Sask.

—Depuis quelque temps, la pluie et la neige semblent avoir arrêté tout, on dirait même que ces éléments ont de l'effet sur le correspondant du "Patriote" puisque, depuis des semaines, il n'a pas donné ses nouvelles. Je tiens à assurer les lecteurs des chroniques qu'il est décidé à écrire plus souvent. Il ne tient qu'aux nouvelles d'arriver jusqu'à lui, car il est parfois indiscret d'aller jusqu'aux nouvelles.

—Dimanche, 16 octobre, la société des Dames de l'Autel donnaient une partie de cartes et faisaient une vente de tartes au profit de la paroisse. On joua le "bridge" et le "Euchre". Les gagnants sont: pour le bridge: M. W. Latour et Mlle A. Chevalier; pour le Euchre: M. Alex Carfantan, et Mme J. Aubin. La vente de la caisse de pommes se fit sur un nouveau procédé et échoua au petit Robert Bachand. Toutes les tartes furent vendues et les recettes ont été satisfaisantes. Espérons que les Dames nous donneront encore de ces soirées pendant l'hiver.

—La venue de la saison froide a décidé nos jeunes gens à entrer en ménage. Quatre couples ont été mariés presque en même temps. Le 10 octobre, M. Yvon R. Simoneau de Mistatim, unissait sa destinée à celle de Mlle Alice A. Lefebvre, de St-Brieux. Les garçons d'honneur étaient MM. Alfred Lefebvre et Bernard Tétreault, les demoiselles d'honneur: Mlles Cécile Simoneau de Willow-Bunch et Edith Lefebvre de St-Brieux. Un dîner intime fut servi chez Mme Vve Emile Lefebvre et une soirée eut lieu à la même place, le lendemain. Ce jeune couple est allé demeurer à Mistatim, où M. Simoneau est commis de magasin.

—Le 18 octobre, avait lieu le double mariage de M. Rémy Buan, avec Mlle Madeleine LeJan, et de M. Edouard Desrosiers de Pré Ste-Marie avec Mlle Yvonne Buan, de St-Brieux: garçons d'honneur: Jean Buan et Louis Buan. Demoiselles d'honneur, Marie LeJan et Marcelle Lafont.

A la sortie de l'église une profusion de riz et de confetti eut le don de mettre tout le monde de bonne humeur.

Un excellent dîner fut servi dans la salle paroissiale auquel assistaient les nombreux parents et amis

M. le curé, le R. P. Chauvin, présent au dîner, adressa quelques mots ainsi que M. Raymond Denis, de passage à St-Brieux et invité pour la circonstance. Enfin, le soir du même jour, une grande réception, également dans la salle, fit venir les invités nombreux, de près et de loin, apportant des cadeaux et venant s'amuser. Les gens du village, presque tous invités, se sont unis pour acheter un cadeau, un service à dîner, dernier cri, à chacun des couples. Au milieu de la soirée, M. Rémy, beau-père, avec son air de conquérant, remercia tout le monde aux noms des nouveaux mariés.

Un autre mariage eut lieu le même jour, celui de M. Steve Varga avec Mlle Theresa Szabo, tous les deux de la mission hongroise de Little Moose.

Espérons que l'année bissextile ne se passera pas sans nous donner encore l'occasion de faire des cadeaux.

—Le vendredi, 7 octobre, avait lieu à St-Brieux l'enterrement de Mme de Séegner de Carina, morte d'un cancer, à l'âge de 65 ans, au presbytère de Star City, après 20 années de dévouement au service du R. P. Anciaux et des prêtres de Ste-Marie de Tinchebray. Autre décès, M. George W. Quinan, âgé de 75 ans.

DE PASSAGE:

—M. Raymond Denis de Vonda. Ca fait toujours plaisir de parler français.

—M. Narcisse Fournier, de St-Boniface, Manitoba, ancien gérant de la Banque d'Hochelaga à St-Brieux. Il est resté quelques jours ici pour visiter ses anciens amis.

—Mlle Armande de la Gorgendière de Melfort, en visite chez M. Chevalier.

—M. et Mme H. F. Tétreault sont allés passer leur vacances en Alberta.

LESTOCK, Sask.

BAZAR

Notre bazar paroissial du 15 octobre a remporté un succès sans précédent dans les annales de notre jeune paroisse, grâce au dévouement des dames organisatrices et à la généreuse coopération de tous.

Mme N. Long, présidente, mérite des félicitations toutes spéciales... ainsi que ses dévouées auxiliaires. Mmes L. Adolphe, F. Gariépy, Chs. Ward, Phalonde, J. Csigi, G. Thibodeau S. Jean et S. Buttner et F. Piatka... Grand merci à MM. Adolphe Dumeau et Alex Shaw. Dagdick qui ont mis leur auto à la disposition du comité pour aller chercher les gens éloignés.

Voici les heureux gagnants des différents tirages:

Mme Pierre Lalonde un couvre-pied; M. Laurent Thibodeau, une couverture de lit; M. S. Feader, un oiseau; M. J. Sawoski, un porc; R. J. A. Ménard, magnifique coussin; Mlle H. Lendvoy, une carpette; M. Jos Lalonde, un sac de farine; Mme S. Loftus, une couverture de laine; Mme Neil Long, un édredon, No 1678; Notre vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès de notre bazar annuel...

Les membres du comité de l'A.C.F.C., continuent avec beaucoup de dévouement la vente des billets pour le grand tirage du 17 novembre.

Nous terminons notre bazar par une autre soirée en novembre prochain.

MARIAGE

—Le 18 courant, à l'église paroissiale, avait lieu le mariage de John William Lendroy à Mlle Ethel Terepocki. Témoins: MM. W. Toth et John Obeister. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

DIVERS:

—Mme Stuart de Schreiber, Ont. est venue passer une semaine avec sa soeur, Mme W. Boivin. Une cinquantaine de nos gens ont assisté à la partie de boxe, à Régina, le 18 courant.

—Le comité de l'A.C.F.C., organise un "shower party" pour le grand séminaire de Régina. Bravo! et bons succès!

—Le jeune N. Lamontagne est un patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

—M. W. Boivin, qui est aussi à l'hôpital depuis plusieurs semaines, est attendu ces jours-ci.

—Les MM. Léonard doivent faire un encan le trois novembre prochain.

—M. Louis Jean est employé chez un fermier à Semons.

WILLOW-BUNCH, Sask.

La conférence de M. Doucet, donnée le neuf octobre: "Une leçon de géographie", a été une digne ouverture de la série de conférence au programme pour cet automne. M. Doucet sut nous démontrer qu'un sujet, en lui-même aride, peut devenir très intéressant lorsqu'il est présenté par quelqu'un qui connait et qui sait dire. En vrai pédagogue, M. Doucet sut nous faire repasser, pour quelques-uns, et nous apprendre, pour plusieurs, une foule de choses bien élémentaires, mais beaucoup trop inconnues, au sujet de la terre: choses que nous devrions savoir pour les avoir apprises, soit à l'école, soit par des lectures sérieuses que nous ne faisons pas assez souvent, mais enfin choses qui s'apprennent si agréablement dans une conférence comme celle que nous donna monsieur Doucet.

La formation de la terre avec les preuves nécessaires à l'appui des avancés, mouvements du soleil relativement à la terre, succession des saisons, pression atmosphérique, poids de la terre, d'où viennent les vents chauds appelés chinook, divisions des continents, leurs positions, le tout démontré par ces chiffres à l'appui, des expériences simples mais conclusives, illustrations au tableau, enfin une classe très intéressante de géographie, ce fut là la conférence de monsieur Doucet. Bien contents furent ceux qui entendirent le conférencier et très peinés furent ceux qui en furent empêchés. Toute contrition parfaite doit avoir son ferme propos. Que ceux qui comprennent l'importance et le côté si pratique de ces veillées de paroisse se fassent donc à l'avenir un devoir de surmonter les empêchements qui pourraient se présenter et que tout le monde soit là. Ce sont des soirées agréables, instructives, intéressantes; ce sont des heures bien employées.

Les autres conférenciers du programme sont:

23 octobre: Histoire de l'origine des peuples par monsieur le curé.

30 octobre: Histoire de l'art par le Docteur Godin.

13 novembre: La crise financière, ses causes, ses remèdes, par Monsieur Cadieux.



CHAPITRE PREMIER

LA MAISON DU BELIER

Décembre, 7 heures du soir, un vrai temps d'hiver parisien, mou et pluvieux.

Louis rentrait, lorsque le garçon commençait à clore de volets la devanture du magasin. Cette opération, qui n'était pas nouvelle pour le jeune homme, le fit sourire. M. Dousset, assis à la caisse, faisait des factures.

—Bonjour, papa.

—Bonjour, fiston. Tu as l'air d'un homme qui vient de voir quelque chose de comique.

—Eh oui, ta fermeture.

—Tu n'es pas poli.

—Je retire comique, pour mettre suranné.

—Suranné comme moi.

—Oh! père chéri!...

—Suranné comme ma vieille maison centrue, peinte en brun de haut en bas; suranné comme mon Bélier.

—La Commission du vieux Paris a déclaré que le Bélier est l'une des belles enseignes de la ville.

Le jeune homme ne jugea pas nécessaire de rappeler à son père que la Commission en question ne se trompait point, puisqu'il y avait dans les papiers de la famille Dousset un reçu de trois cents livres, pour une grande peinture à l'huile, représentant un beau mouton. Il reprit:

—Tes volets sont donc parfaitement dans la note de ton logis, et tu as raison de les conserver. Mon sourire était celui du contentement, non de la moquerie.

M. Adolphe Dousset ferma le grand registre qu'il consultait, serra les factures dans un tiroir, en ouvrit un autre, où il prit la recette de la journée.

Le drapier gardait ses volets et son enseigne du xviiie siècle, mais l'amour du passé ne lui faisant pas méconnaître les avantages du présent, il avait laissé l'électricité pénétrer chez lui. Le parquet, le plafond à poutres apparentes, les comptoirs, les casiers à étoffe, polis et brunis par les ans, luisaient discrètement. Il s'exhalait des abondantes pièces de drap une senteur spéciale, point désagréable, due au mélange de la laine et de la teinture. Dans cette belle boutique, bien chauffée par des radiateurs, Adolphe Dousset se plaisait mieux que dans son salon. Rarement encombrée de clients, puisque la vente se faisait surtout en gros, elle n'était pas salie par la poussière ou la boue des pas, l'égouttement des parapluies.

En deux gestes, il éteignit toutes les lampes, et l'ombre enveloppa le magasin paisible. Une lueur venait du bel escalier de chêne à gros balustres, que montèrent les deux hommes. Ils traversèrent un entresol qui contenait, pour le moins, autant de marchandises que le rez-de-chaussée.

Adolphe Dousset n'avait qu'un commis, mais il avait deux comptables qui occupaient avec leurs livres, leurs tables et un coffre-fort, un cabinet grillé, fermé la nuit par une serrure compliquée, munie d'une sonnerie résonnant dans la chambre à coucher du patron.

—Jamais ma petite devanture n'a été forcée. Le serait-elle, les voleurs me dévaliseraient difficilement de mes pièces de drap qui pèsent lourd. Quant à cette porte, s'ils s'avisaient d'y toucher, quel boucan!... Nous n'avons jamais été réveillés en sursaut.

Ils prirent un autre escalier, moins large que celui de l'entresol, mais couvert d'un tapis, et menant à l'appartement.

La famille Dousset occupait le premier étage de cet immeuble qui lui appartenait, et qui était situé à l'angle des rues de Fourcy et Saint-Antoine. Il y avait des marchandises au second et au troisième. Le quatrième et le cinquième avaient des petits locataires.

Mme Dousset ouvrit la porte. Louis embrassa sa mère, comme s'il ne l'avait pas vue de deux jours.

—Tu n'as pas le temps de te laver les mains, dit-elle. Mélanie attend pour verser le potage dans la soupière.

Louis avait prié sa mère de veiller, ce soir-là, à l'exactitude parfois tranchante de la bonne, parce qu'il était invité à une grande réception.

Bientôt, les trois personnes furent à table, le nez dans leurs assiettes remplies de tapioca au bouillon gras. Puis, on se regarda affectueusement et cette marque de tendresse en disait long sur les caractères.

Adolphe Dousset approchait de la soixantaine. Il était grand, osseux, vigoureux, avec une longue figure glabre, d'épais cheveux grisonnants et drus. Sa femme, Eugénie — il prononçait Ugénie, — n'avait guère plus de cinquante ans. Elle était d'un blond pâli par de nombreux fils d'argent, avait de grands yeux d'un bleu passé, une figure d'une infinie douceur. Très jolie dans sa jeunesse, elle s'était empâtée et amollie à la fois, sous l'imperceptible et continue attaque des ans, à laquelle la brave femme n'opposait aucune des armes de la coquetterie. Ses cheveux, bien lissés, étaient réunis en un chignon au sommet de sa tête. Elle portait des robes à corsage baleiné, toujours en belle étoffe de soie ou de laine, parce que son mari y tenait. Elle avait de jolies mains soignées, mais ce n'étaient point des mains de femme oisive; elle aidait au ménage et travaillait pour les pauvres, se faisant donner par son mari des coupons pour culottes de garçonnets, vareuses de vieillards, chaussons de malades, manteaux de femmes qui, sans elle, n'en auraient pas eu. Mme Dousset était la providence du vestiaire de Saint-Paul-Saint-Louis.

Louis avait les cheveux noirs, un teint brun qu'il tenait de son père et des yeux bleus qui le mettaient, comme on disait, du côté de sa mère. En réalité, il ne ressemblait à l'un et à l'autre que par son air de bonté. C'était un charmant garçon, heureux de vivre, gai et sérieux, qui avait autrefois chagriné son père par son manque de goût pour le commerce et son incompréhension absolue des règles de la comptabilité; puis, l'avait enorgueilli par des classes brillantes au lycée Charlemagne, des diplômes rapidement enlevés, une entrée dans les premiers à l'Ecole normale, d'où il sortait le second parmi les agrégés.

Ce dernier succès fut douloureux, car Louis Dousset dut quitter le doux logis familial, pour passer deux ans en province, professeur au lycée d'Arras. Il ne s'ennuya pas, mais il y fut triste et le fit savoir à l'un de ses maîtres, qui l'avait pris en amitié, M. Tardit, professeur de cryptogamie à la Sorbonne. Cet homme, éminent et influent, l'obtint du ministre comme assistant. Et Louis, revenu à son cher quartier latin, à la chère maison de la rue Saint-Antoine, put préparer en paix et en joie le doctorat ès sciences naturelles, qui lui permettrait d'occuper un jour une chaire de Faculté.

—Non seulement, disait M. Dousset, mes volets n'ont jamais été forcés et jamais la sonnerie électrique ne m'a réveillé, mais je n'ai été volé qu'une fois, car je ne compte pas des petites friponneries de cuisinières ou des malfaçons de fabricants à qui, d'ailleurs, je ne tardais pas à faire rendre gorge. Il y a de cela trente ans bientôt...

La mère et le fils savaient l'histoire: en gens bien élevés, ils n'en laissèrent rien paraître.

A Suivre

Prince-Albert

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Deux candidats briguent les suffrages à la mairie de Prince-Albert: M. Sibbald, le maire actuel, et M. Charles Lacroix, échevin, aux prochaines élections municipales.

Les échevins G. H. Carr et B. Muir se présentent comme candidats à l'échevinat. L'échevin G. E. Brock n'est encore décidé de tenter un nouveau terme.

—Le comité du "Social Service Bureau" de la ville a décidé d'atteindre la somme de $6,000 pour constituer le fonds de secours de Noel. Le Bureau a envoyé une lettre décrivant le travail philantropique de l'oeuvre et demandant la coopération des marchands et de tous ceux qui peuvent faire la charité.

—D'après la déclaration de M. W. J. MacLeod, préfet du pénitencier de Prince-Albert, il n'est pas vrai qu'il y ait danger ou menace de révolte parmi les détenus dans la prison dont il a charge.

—M. Ralph Miller, président de la "Prince Albert Musical Festival Association", a convoqué pour le 28 octobre, dans la salle des assemblées du conseil municipal, une réunion des promoteurs des organisations de la ville, afin de faire les préparatifs nécessaires pour la fête musicale projetée pour les 8 et 9 mai. Il compte sur le concours de tous les musiciens et artistes de Prince-Albert.

x

Chronique Paroissiale

LA RETRAITE FRANCAISE

La retraite française, commencée depuis dimanche dernier, est bien suivie. Elle se terminera dimanche après-midi par une belle manifestation de foi. Le R. P. Prédicateur est très satisfait du nombre de retraitants et de la façon dont ils assistent aux exercices chaque matin et soir.

MESSE PONTIFICALE

Dimanche prochain, à l'occasion de la fête du "Christ-Roi", il y aura messe pontificale à 10.30 p m. Le jour même, Son Excellence Mgr J.-H. Prud'homme fêtera son anniversaire de consécration.

LE JEUNE CLUB CATHOLIQUE

Nos jeunes gens et jeunes filles préparent une intéressante soirée pour le 3 novembre. Venez les encourager par votre présence. Des billets sont en vente au prix de 25 sous.

—Nous regrettons l'omission, par erreur, du nom de Mme Casgrain, comme organisatrice de la belle partie de cartes de la semaine passé dans notre dernière chronique. Nous tenons à reparer en la félicitant doublement pour le beau travail qu'elle a accompli.

HEUREUSE JEUNESSE

Nos enfants des deux écoles séparées sont dans la joie. Ils auront une patinoire cette année sur le terrain de l'école. Avec l'aide des R. P. Vallières et Tétreault, ils ont préparé eux-mêmes le terrain. Ils attendent maintenant la glace pour pouvoir prendre leurs ébats. Ces enfants doivent aussi leur reconnaissance à MM. les commissaires et à notre secrétaire M. Casgrain, qui se sont entendus avec les autorités de la ville pour pouvoir arroser notre patinoire.

COUVENT DE SION

Lundi matin eut lieu comme d'habitude la messe mensuelle pour la cause d'Israel. Les externes et pensionnaires assistèrent au saint sacrifice et firent la sainte communion. Une courte instruction sur la valeur et le devoir de la prière fut donnée par le Père Chapelain. Jeudi matin, Son Excellence dira la messe à 7.30 a.m., à l'occasion de son anniversaire de consécration épiscopale. A trois heures l'après-midi, les Révérendes Soeurs de la Présentation, avec leurs élèves, présenteront leurs hommages à Son Excellence en donnant une petite séance dans le soubassement de l'église.

COMMUNIQUE

A TRAVERS LE PAYS

La loi des véhicules exigeant des lanternes rouges à l'arrière des voitures tirées par des chevaux sera mise en force.

Nos fermiers feraient bien de se conformer à cette loi. Il y va souvent de leur vie. Le tragique accident de Régina, qui a fait trois victimes la semaine dernière, sans parler des multiples accidents causés par le manque de lanternes sur les voitures, devrait décider tous ceux qui s'aventurent le soir sur les grandes routes à se munir de lumière.

x x x

Un rapport annuel du secrétaire provincial montre que les taxes payées par les corporations durant l'année financière se chiffrent à $521,148.98. On estimait la somme de cette source de revenu à $570,000. La taxe sur les chemins de fer, dont le montant devait être de $404,000 a donné, actuellement, $190 000 au revenu provincial, $25,788,25 auraient été payés pour frais d'incorporation. Le ministère a déjà perçu le revenu de $766,875.86.

Pour qu'un candidat soit éligible aux élections municipales, il est requis qu'il ait payé ses taxes jusqu'à 1930 ainsi que les prêts faits par la Commission. D'après la loi actuelle seuls étaient éligibles, qui avaient payé taxes et dettes pour secours jusqu'au 31 décembre 1931. MsConnell dit qu'une mesure sera présentée en Chambre à la prochaine session pour confirmer l'élection des candidats aux postes municipaux qui auront réglé leurs comptes jusqu'à la fin de 1930.

x x x

On groupera les municipalités en deux sections pour la distribution du secours. Elles seront imposées à 20 et 30 pour cent respectivement, les régions situées dans la section "A" comprendront les districts où il n'y a pas eu de récoltes durant quatre années consécutives. Là, les municipalités devront payer 20 p. cent des secours. Les régions de la section "B" comprendront tous les autres districts considérés comme nécessiteux par la Commission et devront payer 30 pour cent des secours. La classification définitive n'a pas encore été faite. Toutes demandes pour l'inclusion dans lesdites sections seront examinées et contrôlées par des inspecteurs du gouvernement avant d'être inscrites sur le programme de secours de la Commission.

Sur 5005 écoles rurales, seules, dix écoles ont été fermées par manque de fonds. Dans certaines écoles du sud, il est difficile de trouver du charbon ou du bois pour les chauffer. La Commission de secours par l'intermédiaire des conseils municipaux, verra à leur en procurer.

x x x

Le 20 octobre, la commission, chargée d'étudier notre système de banques, sous la présidence de Peter McAra, a tenu sa première séance dans la bâtisse du Téléphone du gouvernement à Régina.

x x x

Le comité bénévole de secours a tenu sa première réunion à Régina, le 21 octobre. Les membres furent très satisfaits de la façon dont ont répondu à l'appel les municipalités de la province. A date, 150 comités ont été formés dans différentes municipalités. 105 sont dans des municipalités capables de contribuer au secours et 45 dans les régions desséchées. On a déjà reçu en secours, 35 chars de légumes, 3 chars de fruits et 1 char de pommes et d'oignons.

"La Great West Coal Company, Limited", a donné 35 chars de charbon. Un certain nombre de chars sont actuellement en route.

La "Truax-Traer Coal Company" a donné en plus 30 chars. Ca fera donc 65 chars que le comité distribuera dans les écoles des districts affectés. Avec cette quantité, 350 écoles seront chauffées.

x x x

C. B. Daniel, président de la Commission de Secours de la Saskatchewan, dit qu'un remboursement de $221,195 de l'argent prêté pour l'achat de corde de lieuse et pour réparations a été fait.

x x x

Chaque jour, un char de légumes est expédié dans le sud par l'entremise du comité de secours volontaire.

x x x

A date du 14 octobre, 1,393,,539 boisseaux de grain de semence ont été remis à la Commission en acompte sur le remboursement des prêts de grain faits le printemps dernier.

x x x

La saison de chasse au gros gibier ouvrira le 15 novembre pour se terminer le 14 décembre. Le nombre de pièces est limité à un orignal, ou un caribou et un chevreuil, ou deux chevreuils. A l'exception du caribou, il ne sera permis que de tuer les mâles. Il n'y aura pas de saison de chasse pour les élans. Les permis de chasse coûtent $5.00 pour les résidents; $25.00 pour les canadiens non-résidents et $50,00 pour les étrangers non-résidents.

x x x

Déclarant que la situation exige l'intervention d'un mouvement national, 22 municipalités du sud ont refusé de passer un règlement municipal d'après lequel elles assureraient une partie des frais de secours. Elle font appel aux gouvernements provincial et fédéral et demandent à ces derniers de payer toutes les dépenses du secours sans que les municipalités soient obligées de garantir une portion du remboursement.

x x x

La récolte de blé du Canada pour l'année 1932, est de 467 millions de boisseaux, d'après le dernier estimé officiel.

Les rapports de 1044 agents du Pool Elevators évaluent la récolte de cette année en Saskatchewan à 204,282,000 boisseaux de blé. Donc, à elle seule, notre province produit près de la moitié du blé canadien. Quoi de surprenant après cela que les mauvaises récoltes ou les bas prix nous affectent plus que le reste du pays.

x x x

Dans la Saskatchewan, on a cultivé 588,200 acres de plus cette année que durant l'année précédente.

x x x

De janvier à septembre, les mines de la Saskatchewan ont produit approximativement 500,000 tonnes de charbon.

x x x

Au cours de l'année 1931 ,la Saskatchewan a expédié 267,869 tonnes de charbon lignite au Manitoba.

La Saskatchewan enverra des produits agricoles à l'Exposition d'hiver de Toronto. Elle enverra surtout des chevaux et des porcs. Espérons que nous aurons le même succès que par les années passées.

x x x

L'enquête du bureau entomologique du ministère de l'agriculture a trouvé quantité d'oeufs de sauterelles dans le district de Régina. Les oeufs sont déposés à peu près un demi pouce sous la surface des champs. Il s'agit donc de travailler légèrement la terre pour découvrir ces oeufs que la pluie et la neige détruiront. Il faut surtout nettoyer les abords des chemins, puisque, à certains de ces endroits, on a découvert une quantité de 6,000 oeufs au pied carré.

NOUVELLES

POUR LES CHOMEURS

Camps d'atterrissage

Les citadelles

La construction d'une partie du système de routes aériennes à travers le Canada, ainsi que des réparations et des rénovations aux citadelles de Québec et d'Halifax constituent le principal programme du ministère de la Défense Nationale qui doit être exécuté cet hiver dans les intérêts des sans-travail sans foyers. Les détails du plan sont contenus dans un arrêté-du-conseil déposé en chambre des communes. Le gouvernement affectera une somme de $300,000 à ces travaux et emploiera deux mille hommes. On leur fournira des logements, des vivres et des vêtements et ils auront des allocations ne dépassant pas vingt sous par jour. Les travaux se feront du premier novembre au 31 mars.

Comme il a déjà été annoncé, le plan comportera l'achat des emplacements nécessaires où seront établis des camps d'atterrissage d'urgence, surtout entre Montréal et les provinces maritimes, entre Ottawa et Winnipeg et entre Lethbridge et la Colombie-Anglaise.

x

Parade de chômeurs

Edmonton. — Près de 1,500 chômeurs ont paradé dans les rues de la ville lundi dernier. Ils ont brisé les vitres d'une automobile qui voulait se frayer un chemin dans leurs rangs.

x

CHOMEURS

Montréal. — Le Pacifique Canadien, annonce que les huit mille ouvriers de ses usines du Canada, dont plus de 4,000 à Montréal, aux usines Angus, seront à pied. Le travail urgent est terminé disent les autorités et le Pacifique ne sait pas quand il pourra reprendre ces ouvriers dans toutes les usines du Canada.

Le nouvel accord franco-canadien

Paris. — Le France et le Canada engageront d'ici peu des négociations en vue de la siganture d'un nouveau traité de commerce. M. C. H. Cahan reviendra cette semaine de Genève où, à titre de secrétaire d'Etat, il remplissait le rôle de délégué canadien à la Société des Nations. L'on prévoit qu'il s'abouchera sans retard avec les autorités françaises que l'on dit très bien disposées en faveur d'un nouvel accord commercial.

Le traité commercial franco-canadien a été dénoncé le 16 juin dernier à l'expiration des six mois d'avis donnés par le gouvernement canadien.

x

La dette française aux Etats-Unis

Paris. — Les journaux français disent que le premier ministre Herriott a l'intention de s'acquitter promptement du paiement de décembre sur la "dette commerciale" de 400,000,000 que la France doit aux Etats-Unis, mais qu'il continuera à négocier pour tâcher d'obtenir l'annulation ou la réduction du reste de la dette française. Le premier ministre aurait fait cette déclaration au cours d'une séance d'un comité de la Chambre des Députés. La "dette commerciale" représente des fournitures pour l'armée pendant la grande guerre.

x

A la Présentation

Saint-Hyacinthe. — Le décès, en juillet dernier, de la supérieure générale de la Présentation de Marie, dont la maison-mère est à Bourg-Saint-Andéol, Ardèche, France, exigeant une réunion du chapitre général, la R. M. Sainte-Jeanne-de-Valois, supérieure des maisons d'Amérique s'embarquera à Montréal, le 4 novembre prochain, sur l'Assonia, avec six délégués à l'assistante-provinciale, Soeur Sainte- Antonie; les trois conseillères provinciales, Soeur Saint-Aimé, Soeur Saint-Romuald et Soeur Saint-Zénon; la directrice de l'école Sainte-Anne de Woonsocket, R. I., Soeur Saint-Sébastien, et celle de Biddeford, Me, Soeur Sainte-Mathilde.

Les élections générales auront lieu le 2 décembre et les dignes voyageuses comptent être de retour à l'aurore de la nouvelle année.

L'enquête sur le naufrage du "Bright Fan"

Ottawa. — L'enquête sur le naufrage du navire anglais "Bright Fan" dans le détroit d'Hudson, le 1er octobre dernier, s'est commencée le 20 octobre, à Ottawa. Cette enquête suscite beaucoup d'intérêt parce qu'elle peut avoir des répercussions sur l'avenir de cette nouvelle voie maritime du nord. M. le juge Humphrey Mellish, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecocsse, a été nommé commissaire spécial et le gouvernement fédéral et les propriétaires du vaisseau sont représentés par un groupe imposant d'avocats. Le capitaine du navire A. E. Oliver et les membres de l'équipage du navire sont arrivés à Ottawa pour témoigner à l'enquête.

Dans sa déclaration préliminaire, Me W. J. Tupper, de Winnipeg, le principal avocat du gouvernement, a affirmé que le navire était à dix-huit milles au sud de la route que lui avait indiquée le navire-patrouille du gouvernement, le "N.-B. McLean" lorsqu'il a frappé la banquise.

Le "Normandie"

Paris. — Le président Lebrun a accepté de présider la cérémonie du lancement du super-paquebot "Normandie," de la C.G.T., le 29 octobre. On dit que ce navire qui doit être lancé à Saint-Nazaire aura 70,000 tonnes de déplacement et sera le plus gros paquebot du monde.

x

Le magistrat. — Allons, témoin, dites ce que vous savez.

Le témoin. — Je sais l'anglais, l'allemand et un peu l'espagnol.